

# CONCEPT D'ACTION GÉNÉRAL / SERVICES D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL POUR ENFANTS

---



SEAS 20190311

Version 2020



# Règlement d'admission et de fonctionnement de la Maison Relais Waldbredimus Concept d'action générale

---

## Index

### **A. INTRODUCTION : PRESENTATION DES AUTEURS/PRESENTATION DES AUTEURS B. PARTIE STRUCTURELLE**

- 1.. : GESTIONNAIRE
- 2. ORGANISATION SPECIFIQUE DE L'ETABLISSEMENT
  - 2.a. : DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT
  - 2.b.. : HORAIRES D'OUVERTURE, REGLEMENT DES CONGES
  - 2.c. : NOMBRE ET STRUCTURE DES GROUPES
  - 2.d. : PERSONNEL ET DOMAINES D'ACTIVITE
  - 2.e. : ORGANISATION DE LA JOURNEE
  - 2.f. : INFORMATION SUR LE REPAS
  - 2.g. : REGLEMENT
  - 2.h. : COOPERATION AVEC LES PARENTS
  - 2.i. : COOPERATION AVEC L'ECOLE

### **C. PARTIE PEDAGOGIQUE**

- 3. REALISATION DE L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE
  - 3.1. LA MISSION DE NOTRE ENCEINTE
  - 3.2. LE PORTRAIT DE L'ENFANT
  - 3.3. LE RÔLE DU PERSONNEL ENCADRANT
  - 3.4. FORMATION
- 4. LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE
  - 4.1. L'INCLUSION



4.2. EMOTIONS, RELATIONS SOCIALES

4.3. VALEURS, DEMOCRATIE, PARTICIPATION

4.4 LANGUE, COMMUNICATION, MÉDIA

4.5. CRÉATIVITÉ, ART, CULTURE

4.6. MOUVEMENT, CONSCIENCE CORPORELLE, SANTÉ

4.7. SCIENCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT, TECHNIQUE

4.8. LES REPAS ET HABITUDES ALIMENTAIRES

4.9. ETUDES SURVEILLÉES

5. PARTENARIATS D'ÉDUCATION

5.1. PARTENARIATS D'ÉDUCATION AVEC LES PARENTS

5.2. PARTENARIATS D'ÉDUCATION AVEC LES SPECIALISTES

5.3. COLLABORATION ENTRE LA MAISON RELAIS ET L'ÉCOLE FONDAMENTALE

6. QUALITÉ

6.1 DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ

6.2. GESTION DE LA QUALITÉ

## **A. INTRODUCTION**

Base légale :

Article 32 (1) 1. / Loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse. Le concept d'action général décrit les choix méthodologiques, les priorités et les moyens pédagogiques à mettre en œuvre au niveau local pour tendre vers chacun des objectifs fixés par le cadre de référence national. Le concept d'action général contient :

- a) Le concept général du travail avec les enfants ou les jeunes comprenant l'adaptation au contexte local ou régional des objectifs généraux et des principes pédagogiques fondamentaux.
- b) des modalités de l'auto-évaluation
- c) Les domaines dans lesquels le service va développer des projets particuliers pour assurer la qualité pédagogique.
- d) Le plan de formation continue du personnel. Le concept d'action général est élaboré pour une durée de trois ans. Il est validé par le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la jeunesse. Une grille spécifique pour le secteur enfance respectivement pour le secteur jeunesse donne une aide de structuration du concept d'action général.

- Présentation des auteurs

Cindy Graeffly et Nadine Thoma

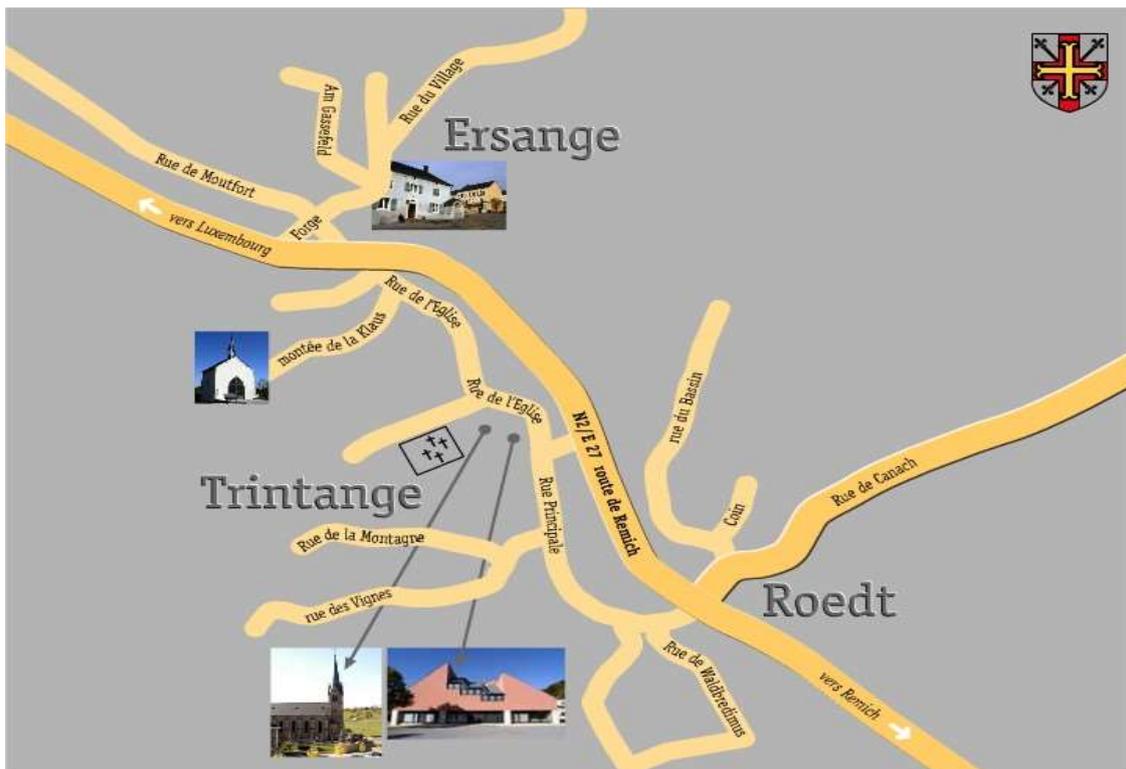
Steffi Baldelli, Manon Bodet, Vanessa Heinen, Martine Molling, Mélissa Milani, Pascale Polfer, Emeline Presbitero,

- Présentation des correcteurs 2020

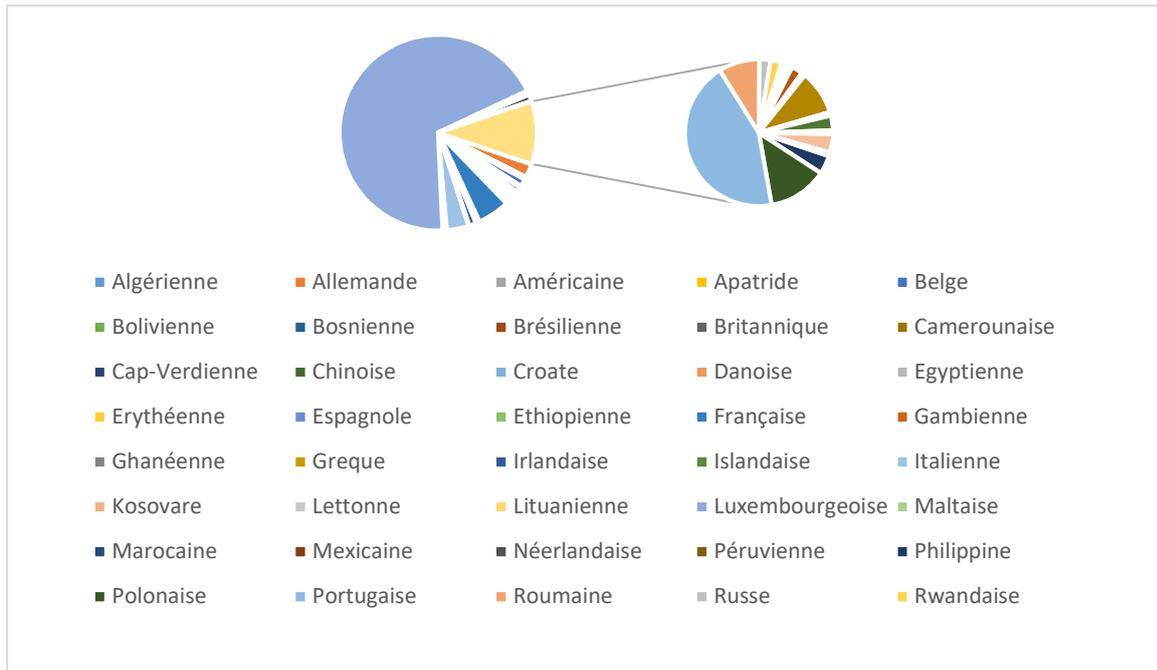
Nadine THOMA

Steffi BALDELLI, Samantha BAZARD, Pascale POLFER, Emeline PRESBITERO

- Présentation de la région



La Commune de Waldbredimus est une petite commune à l'Est du Luxembourg d'une surface totale de 12,569806 km<sup>2</sup>. Elle compte 1185 habitants.



## **B.PARTIE STRUCTURELLE**

### **1 : Gestionnaire**

En 2009, l'Administration communale de Waldbredimus a fondé le Service « Maison Relais », qui, jusqu'à ce jour appartient à la commune.

#### **Maison Relais Waldbredimus am Kiischtenascht**

25, rue de l'église

L-5460 Trintange

- Bureau de la direction : Tel : **35843150** Fax : **35843155**  
Adresse mail : [maison.relais@waldbredimus.lu](mailto:maison.relais@waldbredimus.lu)

Le Bureau sera ouvert tous les jours à partir de 8.15 heures. L'adresse mail ne doit pas être utilisée pour informer l'équipe d'une absence d'un enfant !!

- L'équipe de la Maison Relais Tel : 621 98 12 61 (groupe Mini Me)  
621 98 12 60 (groupe Magic Kids)

#### **Administration communale de Waldbredimus**

27, rue de l'église

L-5460 Trintange

Tel : **35708821** (bureau de la population)

#### **Ligue médico-sociale/ CMS Grevenmacher**

20, route du vin

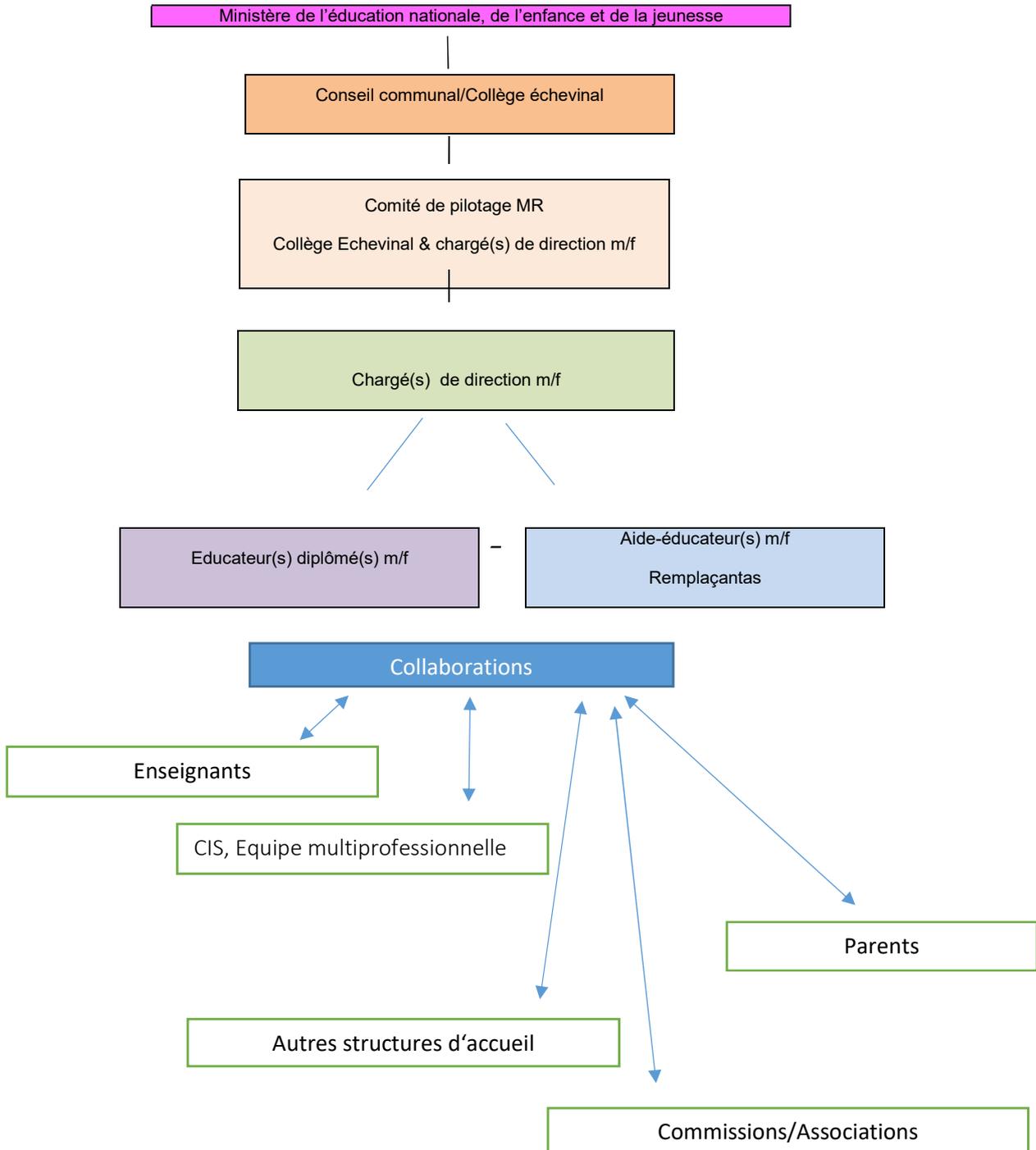
L-6794 Grevenmacher

Tél : **75 82 81-1**

**Chèque service Accueil I/ Helpline : 80021112**

Le Service « Maison Relais » est structuré comme suit :

### ORGANIGRAMME



## **2. Organisation spécifique de l'établissement**

### **2.a. Description de l'établissement**



La Maison Relais se trouve au 2<sup>ième</sup> étage, dans le même bâtiment que l'école.

L'adresse exacte est : 25, rue de l'église L'5460 Trintange

Notre Maison Relais compte jusqu'à aujourd'hui, 2 salles :

- 1 salle pour les enfants du précoce et Cycle 1 (Mini Me)  
La salle des enfants du Cycle 1 propose une infrastructure adaptée aux besoins des petits, des tables et chaises adaptées à l'âge. Les enfants profitent d'un cadre familial et sécurisé et ont la possibilité d'explorer et de s'épanouir.
- 1 salle pour les Cycle 2-4 (Magic Kids).

Les deux salles fonctionnent comme salle de restauration et salle de fonction (jeux de rôle, créatif, repos, lecture, jeux...)

La Maison Relais peut en outre profiter :

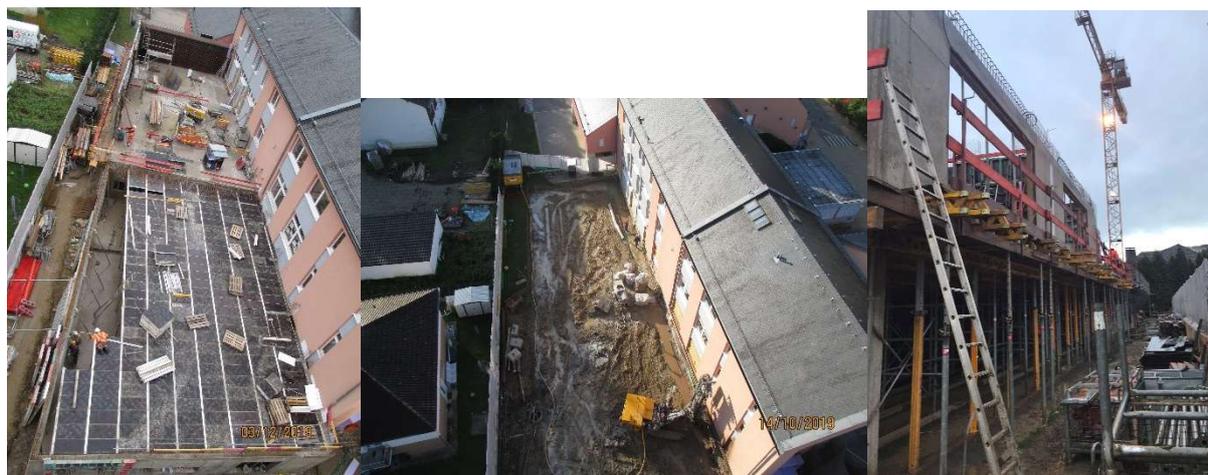
- De la salle de gymnastique de l'école
- D'un container/ école
- De la salle de musique pour la restauration
- Des salles de classe pour faire les devoirs à domicile ou ateliers pédagogiques

Les portes du bâtiment sont fermées pendant les heures de la Maison Relais. Les personnes qui veulent venir chercher les enfants, sont obligées de sonner et de se présenter devant l'équipe éducative.

Les personnes à mobilité réduite ont l'accessibilité vers la Maison Relais par l'ascenseur. Le bâtiment dispose d'une toilette pour toute personne à mobilité réduite au rez-de-chaussée.

Le bureau de la Maison Relais se trouve à côté de la cour de récréation au Rez-de-chaussée.

Suite à une progression énorme de la population de la Commune de Waldbredimus, le Conseil Communal a prévu un agrandissement du bâtiment. Cet agrandissement vise à plusieurs salles de classes et plusieurs salles de fonction pour pouvoir respecté nos méthodes pédagogiques.



## **2.b. Horaires d'ouverture, règlement des congés**

La Maison Relais est ouverte tous les jours de 7.00 à 19.00, sauf les samedis et dimanches et les jours fériés légaux.

### **Ouverture exceptionnelle**

La Maison Relais est ouverte le 6 décembre (St. Nicolas) de 7.00 à 19.00 heures. La fiche d'inscription sera distribuée ou envoyée par recommandé en temps utile

### **Fermetures et Congés collectifs**

La Maison Relais « am Kiischtenascht » est fermée les samedis et dimanche et les jours fériés légaux.

Une journée pédagogique pour l'équipe est prévu le dernier jour ouvrable des vacances d'été. La maison relais sera fermée toute la journée.

Le congé collectif pendant les vacances scolaires de Noël/Nouvel an pour une période de deux semaines.

Congé des enfants : 2 semaines d'affilées pendant les vacances d'été sont obligatoires pour chaque enfant.

## **2.c. Nombre et structure des groupes**

La Maison Relais compte deux groupes.



Le groupe « Magic Kids » compte les lundis, mercredis et vendredis pendant l'heure de midi +/- 43 enfants, réparties dans 3 groupes. Le but est de créer une atmosphère agréable pour les enfants.

A 16h00, la Maison Relais compte encore +/- 22 enfants du Cycle 2-4.

Les mardis et jeudis, le groupe compte +/- 26 enfants à midi et +/- 18 pour l'heure des devoirs et projets pédagogiques.

Le groupe « Mini Me » compte les lundis, mercredis et vendredis pendant l'heure de midi +/- 30 enfants et à 16h00 +/-17 enfants

Les mardis et jeudis, le groupe compte +/-28 enfants à et +/-10 enfants pour les activités pédagogiques.

## **2.d. Personnel et domaines d'activité**

- Educateurs m/f exerçant la fonction de chargée de direction. La direction est responsable de la logistique, de l'organisation journalière ; elle garantit le fonctionnement administratif et la qualité pédagogique des activités et des projets de la Maison Relais.
- Educateurs m/f exerçant l'encadrement pédagogique d'un groupe d'enfants. Chaque groupe compte un responsable, celui-ci assiste la direction dans ses tâches.
- Aide -éducateurs (m/f) (ayant participé à une formation continue de 118 heures) assistent dans l'encadrement journalier des enfants.
- Remplaçants (m/f) (ayant participé ou seront inscrits à une formation continue de 118 heures) assistent dans l'encadrement journalier des enfants.
- Des étudiants (m/f)

## **2.e. Organisation de la journée**

7.00-8.00	Accueil matinal /Encadrement socio pédagogique
12.00-12.30	Accueil /Surveillance
12.00-14.00	Restauration scolaire
13.30-14.00	Accueil /Surveillance
13.00-14.00	Atelier Devoirs à domicile
14.00-16.00	Projets pédagogiques, ateliers éducatifs et ludiques (valable pour les mardis et jeudis)
15h50-17h00 (lundi, mercredi, vendredi) 16.00-17.00	Collation, activités et projets pédagogiques
17.00-18.00	Atelier devoirs à domicile (valable tous les jours, sauf les

	vendredis) Activités et projets pédagogiques
18.00-19.00	Surveillance/jeu libre

### Période des vacances

7.00-8.00	Accueil matinal/Surveillance et encadrement
8.00-9.00	Accueil matinal/Surveillance et encadrement
9.00-10.00	Petit-déjeuner
10.00-12.00	Activités et projets pédagogiques
12.00-14.00	Restauration
14.00-16.00	Activités et projets pédagogiques
16.00-17.00	Collation, activités et projets pédagogiques
17.00-18.00	Surveillance et animation
18.00-19.00	Surveillance/Jeu libre

### **2.f. Informations sur les repas**

La restauration scolaire est un service de la Maison Relais offert du lundi au vendredi de 12.00 à 14.00 heures pendant les périodes scolaires.

Toute absence doit être signalée au personnel jusqu'à 8.30 heures le jour de l'absence.

La Maison Relais Waldbredimus ne dispose pas de cuisine professionnelle pour pouvoir préparer les repas. Une cuisine de proximité à Bous nous livre les menus, commander le matin par l'équipe éducative.

Une importance particulière est attribuée à une alimentation saine. Les recettes sont adaptées en permanence aux goûts et aux besoins des enfants. Les repas de midi sont préparés par une société de restauration externe. La société nous propose des produits frais, du terroir, luxembourgeois, de la grande région, mais également issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

Des menus spécifiques pour des raisons de santé peuvent être demandés. Les parents doivent adresser une demande écrite avec un certificat médical à la direction de la Maison Relais.

Des menus « sans porc ou végétarien » peuvent également être demandés.

A 16.00 heures, une petite collation est offerte aux enfants. Cette collation ne remplace pas le dîner, mais fait partie d'une nutrition saine et équilibrée.

Pendant la période des vacances, un petit-déjeuner est offert entre 9.00 et 10.00 heures.

## 2.g. Règlement

La Maison Relais « Am Kiischtenascht » est un service pour les enfants fréquentant actuellement l'enseignement précoce, préscolaire et primaire de la commune.

Une demande d'inscription pour les enfants de la commune inscrits dans une autre école telle que « Schengener Lycée » ou « Eis Schoul » peut être faite, selon l'organisation scolaire luxembourgeoise (période scolaire et vacances)

Toutes les familles peuvent profiter de cette offre, toutefois priorité sera accordée aux enfants :

1. Exposés au risque de pauvreté et menacés d'exclusion sociale :
  - Soit aux enfants vivant dans les ménages de bénéficiaires du revenu minimum garanti ;
  - Soit aux enfants identifiés comme étant exposé au risque de pauvreté par les administrations communales ou le Ministère de la Famille et de l'Intégration, en collaboration avec les services psycho-sociaux, socio-éducatifs ou médico-sociaux publics et privés.

Les critères d'identification des enfants exposés au risque de pauvreté sont le niveau faible du revenu du ménage, le surendettement, les charges extraordinaires, la maladie d'un des membres du ménage ainsi que l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les modalités d'identification sont les suivantes :

- Initiative d'une demande d'intervention de la part de l'administration communale compétente, de l'école, d'un service psycho-social, socio-éducatif ou médico-social, du médecin traitant, des parents ou représentants légaux ou de l'enfant,
  - Avis favorable d'un service psycho-social, socio-éducatif ou médico-social,
  - Motivation et documentation de la décision afférente.
2. De familles monoparentales
  3. De familles dont un parent a un grave problème de santé (attesté par un médecin)
  4. De familles dont les deux parents travaillent (un certificat de l'employeur attestant le nombre de jours et la durée de travail, doit être annexé)
  5. Enfants habitant dans la commune

Le courrier d'inscription concernant la rentrée à venir sera envoyé par recommandé.

Le nombre d'enfants admis par la structure est réglé d'après agrément ministériel.

Malheureusement, la Maison Relais fonctionne avec une liste d'attente, parce que la demande est supérieure aux places disponibles.

Puisque le précoce n'est pas obligatoire, les enfants inscrits au précoce à partir de la deuxième rentrée (en janvier) sont automatiquement inscrits sur la liste d'attente. Si le nombre d'inscriptions est trop élevé par rapport aux places disponibles, la commune de Waldbriedimus devra en premier lieu exclure tous les enfants du précoce.

### Chèque-service Accueil (CSA)

Le système « chèque-service accueil », initié par le Ministère de la Famille et de l'intégration, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2009.

Les pièces à présenter lors de la démarche d'adhésion sont les suivantes :

- Numéro de matricule de l'enfant à inscrire ;
- Le bulletin d'impôt le plus récent ou les trois dernières fiches mensuelles de rémunération avec l'attestation, émise par l'Administration des contributions, comme quoi le/la déclarant(e) n'est pas soumis à l'obligation d'effectuer une déclaration d'impôt ou à défaut toute autre pièce documentant le revenu actuel ;
- Une attestation de paiement de prestations familiales émise par la Caisse Nationale des Prestations Familiales pour tout enfant vivant au ménage et ayant plus de 18 ans.

Au moment de l'inscription au système « chèque-service accueil » qui peut se faire à tout moment de l'année, une carte est délivrée gratuitement au(x) parent(s). Cette carte est valable pour une durée de 12 mois et doit être renouvelée annuellement par la suite. Le renouvellement est indispensable pour bénéficier des avantages « chèque-service accueil ».

Faute de renouvellement de la carte à la date indiquée, la facturation des prestations « chèque-service accueil » se fera automatiquement sur base du tarif maximum, après la date de validité de la carte.

Tout enfants a droit à une refacturation.

### Inscription Maison Relais

La période d'inscription des enfants dans la Maison Relais pour l'année scolaire suivante est planifiée en principe au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire en cours. Les dates seront communiquées en temps utiles.

Lors de l'inscription les documents suivants doivent être remis :

- Une copie de la carte « chèque-service accueil », afin que le numéro d'adhésion soit enregistré dans le système de facturation.
- Une copie du carnet de vaccination de l'enfant. Il est souhaité que l'enfant soit vacciné contre le tétanos.
- Certificat de travail dûment complété, tamponné et signé par l'employeur mentionnant aussi bien le degré d'occupation que l'horaire de travail.
- Tout autre document nécessaire visant un encadrement adéquat de l'enfant (enfants à besoins spécifiques, certificat médical, preuve requise du jugement/référé)

Les parents font une inscription trimestrielle ou annuelle.



### Inscription trimestrielle :

La direction de la maison relais envoie les inscriptions de façon régulière. Les inscriptions trimestrielles pourront varier selon les besoins des parents, n'ayant pas l'horaire de travail fixe.

### Inscription annuelle :

L'inscription annuelle se fera par calendrier scolaire y compris les vacances scolaires (p.ex. 15 septembre 2020-13 septembre 2021). Sauf le jour du 6 décembre, se fait par un courrier séparé.

La direction envoie un calendrier aux parents, mentionnant les dates d'annulations ou de modifications non-facturées. Les parents qui désirent faire un changement ou une annulation sont priés de respecter ces dates précises.

### Tarifs et frais divers

La participation financière des parents est définie en fonction de la situation du revenu et de l'inscription préalable de l'enfant dans les différentes plages horaires et non pas en fonction de la présence effective de l'enfant. Tout dépassement de présence (+5 minutes) par rapport à l'inscription de l'enfant sera facturé.

Les seules déductions admises sont :

- Absences pour maladie ou hospitalisation de l'enfant
- Absences pour visite thérapeutique
- Absences dues à des activités scolaires (colonies, excursions...)
- Absences pour raison familiale (avec un certificat)
- Fermeture exceptionnelle de la Maison Relais

Les certificats doivent être remis au plus tard le 3<sup>ième</sup> jour ouvrable après l'absence concernée, le cas échéant, l'absence sera facturée.

Pour plus d'informations concernant les tarifs, les parents peuvent contacter le Helpdesk

Chèque-service accueil ou consulter le site internet [www.accueilenfant](http://www.accueilenfant).

### Gestion des arrivées et départs

Les enfants sont accueillis par le personnel de la structure d'accueil à l'intérieur de l'école au 2<sup>ième</sup> étage.

L'administration communale décline toute responsabilité concernant les enfants qui ne sont pas inscrits d'après les règlements en vigueur.

A l'arrivée et au départ de l'enfant, un parent ou tuteur, doit impérativement se présenter auprès du personnel de la Maison Relais :



- Par mesure de sécurité
- Afin d'échanger des informations éventuelles

Les enfants peuvent venir seuls à la Maison Relais qu'à partir du cycle 3, s'ils y sont autorisés par écrit.

Dès qu'un des 2 parents (ou représentant) est présent au sein de la Maison Relais, son enfant est placé sous sa responsabilité et non plus sous celle du personnel éducatif. Il en est de même si un enfant a quitté la structure.

Les parents sont tenus de respecter rigoureusement les horaires de la Maison Relais.

Chaque départ anticipé ou retard constitue une déception pour leur(s) enfant(s) et des inconvénients pour le personnel.

Une arrivée/départ anticipé(e), tardif (ve) de l'enfant pendant une plage horaire entraîne la facturation de l'unité totale sauf en cas d'un certificat justifié.

En cas de non-respect répété de ces horaires, une procédure d'exclusion provisoire pourrait être engagée à l'encontre des familles fautives.

### Les conditions de départ

La direction ne laisse partir les enfants qu'avec leur responsable légal, ou toute autre personne inscrite sur la fiche de renseignement et désignée comme ayant l'autorisation de récupérer l'enfant, après avoir vérifié l'identité.

En cas de doute, le personnel éducatif se réserve le droit de ne pas remettre l'enfant à la personne qui se présente.

Un enfant ne peut partir seul de la Maison Relais qu'à partir du cycle 3, s'il y est autorisé par écrit.

Néanmoins, une personne non-inscrite sur la fiche d'inscription peut venir chercher un enfant à la Maison Relais si son responsable légal a prévenu le personnel de la Maison Relais par écrit et/ou que cette personne possède une décharge signée par le responsable légal. Si l'un des deux parents n'est pas autorisé par décision de justice à venir chercher l'enfant, une copie de cette décision doit être fournie.

### Respect des heures d'ouverture/fermeture :

Les parents sont tenus de se conformer aux heures d'ouverture et de fermeture de la Maison Relais.

En cas de non-respect répété de ces horaires, une procédure d'exclusion provisoire pourrait être engagée à l'encontre des familles fautives.

Après 19.00 heures, sans aucune nouvelle des parents ou des personnes autorisées, et après avoir épuisé toutes les possibilités pour joindre ces personnes, le personnel présent fera appel aux services compétents de l'Etat qui lui indiqueront la conduite à tenir.

### Absences de l'enfant pendant la période scolaire et la période des vacances



Les parents doivent prévenir à l'avance l'équipe de la Maison Relais « am Kiischtenascht » par écrit (Sms) ou par téléphone de toute absence de leur enfant et ceci avant 8.30 heures, et ce, pour une question d'organisation et surtout de sécurité.

Si des absences injustifiées se répètent, la Maison Relais se voit contraint de donner un avertissement. Après le 3<sup>ième</sup> avertissement, l'Administration Communale pourra exclure l'enfant de la Maison Relais.

La somme due pour la prestation de la Maison Relais devra être payée si un enfant est absent pendant les heures pour lesquelles il a été inscrit préalablement. Les parents doivent prévenir le service aussi vite que possible en cas de changements prévisibles (chômage technique, raisons familiales,...) ayant des répercussions sur l'inscription de l'enfant.

La commune se réserve le droit de facturer les inscriptions pendant les vacances, qui ne sont pas annulées les 5 jours ouvrables avant le premier jour des vacances concernées. Cette somme est fixée à 50 Euro par jour. (les tarifs chèque-service ne sont pas considérés)

### Collaboration des parents-informations

Le travail avec les parents est un aspect **indispensable et souhaité** dans le travail du personnel socio-éducatif, afin d'assurer le bien-être de l'enfant par un encadrement de qualité. Par sa collaboration, les parents et le personnel éducatif garantissant la communication, les efforts éducatifs communs et le respect des dispositions du présent règlement.

A l'arrivée et au départ de l'enfant, son accompagnateur doit se manifester auprès du personnel socio-éducatif présent. Il s'engage à prendre connaissance des informations affichées et/ou transmises par le personnel. Un programme d'activités est établi par le personnel encadrant et est affiché à l'entrée de la Maison Relais. Ce programme peut faire l'objet d'une modification en fonction de l'intérêt porté par les enfants ou en cas de force majeure et ne fera l'objet d'aucun avoir. Les parents sont invités à se renseigner régulièrement auprès du personnel éducatif de la Maison Relais sur les changements éventuels de programme ainsi que sur le développement de leur enfant.

En cas de difficulté majeure avec un enfant, les parents seront priés de participer à des consultations et entretiens avec le personnel éducatif, afin de trouver une solution.

Les parents sont invités, en cas de contestation ou de réclamation, à contacter d'abord le personnel éducatif, puis éventuellement le/la chargé(e) de direction.

Le manque de collaboration de la part des parents ou le non-respect des dispositions du présent règlement peuvent entraîner une exclusion temporaire, voire définitive de l'enfant.

### Santé-Urgence

En cas de risque de maladie contagieuse, de fièvre (>38,5°C), de diarrhée ou vomissements, le personnel de la Maison Relais a le droit de refuser l'admission d'un enfant. Au retour de ce dernier à la Maison Relais, le/la chargé(e) de direction pourra exiger des parents un certificat médical, attestant que l'enfant peut à nouveau fréquenter l'institution.



Le personnel éducatif se réserve également le droit de contacter les parents au cas où l'enfant tomberait malade au cours de la matinée.

La Maison Relais ne pourra pas assumer la prise en charge de l'enfant malade.

Lorsqu'il y a une urgence médicale, la Maison Relais se réserve le droit de contacter un médecin ou la permanence d'un hôpital et/ou d'organiser un éventuel transport. Parallèlement les parents sont informés. Il est donc impératif que les parents/responsables soient joignables aux numéros de téléphone indiqués durant les heures d'ouverture de la Maison Relais.

Toute allergie et/ou intolérance doivent être inscrites sur la fiche d'inscription de l'enfant. Un certificat médical et une information préalable au personnel éducatif est indispensable.

Si l'enfant doit prendre des médicaments, les parents sont obligés de préciser la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament. Ils doivent remplir et signer une fiche donnée par le personnel de la Maison Relais. Le responsable de l'enfant doit fournir à l'équipe de la Maison Relais le médicament (comportent le nom de l'enfant et dosage) accompagné d'une copie de l'ordonnance.

En cas de problèmes de poux ou de tiques, les parents sont contactés afin de faire un traitement adéquat.

### Activités pendant les vacances scolaires « Vakanzaktivitéiten »

Pendant les vacances scolaires de l'été, la Maison Relais propose pour tous les enfants de la Commune de Waldbredimus des activités de vacances.

Ces activités sont proposées pendant une ou deux semaines au mois de juillet de 9.00 à 17.00heures, selon les besoins et souhaits des enfants.

### Projets pédagogique

Pendant l'année scolaire, l'équipe propose des différents projets pédagogiques adaptés aux besoins des enfants.

Tous les enfants inscrits à la Maison Relais sont invités à participer au projet proposé. Les parents doivent inscrire l'enfant aux plages nécessaires.

Les activités pendant les vacances se déroulent aussi sous thème et petit projet.

### Surveillance des devoirs à domicile

Pendant la période scolaire, la Maison Relais offre aux enfants inscrits une surveillance des devoirs à domicile du lundi au jeudi ; ceci dans une salle de classe avec une atmosphère favorable. Le personnel éducatif encourage les enfants par l'intérêt qu'il accorde à leurs devoirs et essaie de développer un esprit d'autonomie et de responsabilité.

Il ne s'agit pas de cours d'appui, mais d'un accompagnement des enfants.

L'équipe de la Maison Relais propose l'atelier « devoirs à domicile », tous les jours, sauf le vendredi, de 17.00 jusqu'au 18.00.



Un atelier « devoirs à domicile » est également proposé aux enfants les mardis et jeudis de 13h15-14h00. Les enfants peuvent décider s'ils veulent faire leurs devoirs plus tôt ou plus tard ces jours-là.

Les enfants qui n'ont pas de devoirs à domicile ont la possibilité de s'inscrire dans un atelier pédagogique, qui fonctionne parallèle à l'atelier devoirs à domicile.

Les plages de 14.00 heures à 16.00 heures les mardis et jeudis, sont réservées pour des projets et activités pédagogiques. L'équipe propose dans différentes salles des ateliers pédagogiques.

Les enfants qui ne finissaient pas leurs devoirs dans les délais estimés suffisants, pourront travailler pendant l'heure de l'accueil entre 18.00 et 19.00, seul et autonome.

La surveillance des devoirs à domicile ne dispense pas les parents de s'intéresser à la vie sociale de leur enfant. Les parents sont invités de contrôler chaque jour les devoirs à domicile ainsi que le journal de classe de l'enfant.

L'équipe de la Maison Relais marque dans le journal, si l'enfant n'a pas terminé ses devoirs ou si le personnel remarque des problèmes scolaires graves en relation avec les devoirs à domicile.

### Assurances

La Maison Relais a contracté auprès l'Administration Communale de Waldbredimus les assurances nécessaires à la couverture de ses responsabilités. Dans le cadre de la Maison Relais, l'assurance responsabilité civile pour les activités scolaires et périscolaires couvre toutes les activités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment, du moment qu'elles découlent du fonctionnement normal de l'institution.

En cas de vandalisme ou d'endommagement intentionnel de la part d'un enfant, le personnel est autorisé à prendre les mesures éducatives nécessaires.

### Résiliation

Moyennant un préavis d'un mois, le représentant légal peut résilier l'inscription à la Maison Relais à tout moment.

- L'inscription sera résiliée automatiquement par la commune, si l'enfant ne fréquente plus l'école fondamentale.
- La commune peut résilier l'inscription par lettre recommandée en observant un délai de préavis d'un mois en cas de fermeture de son service, de réduction du personnel, de modification essentielle de son objet ou en raison de l'état de santé de l'enfant, de son comportement ou de son intégration dans le groupe, ou en cas de pénurie de places d'accueil.
- La commune peut dénoncer l'inscription par lettre recommandée avec accusé de réception sans préavis si :
  - Le représentant légal manque gravement ou de façon répétée aux obligations contractuelles ou aux dispositions du règlement de collaboration
  - Le représentant légal refuse le paiement des prestations fournies, malgré un ou plusieurs rappels écrits de la part du prestataire.



- Par cas de force majeure, si le fonctionnement d'un groupe ou de la Maison Relais est rendu impossible

### Vêtements-objets personnels

Il est recommandé de mettre aux enfants des vêtements adaptés aux activités de la Maison Relais. Un plan éducatif sera accroché par l'équipe tous les lundis sur les portes de l'entrée de salles.

Pour les enfants de la précoce et du Cycle 1, des vêtements de rechange sont fournis par les parents.

Du matériel supplémentaire peut être demandé par le personnel socio-éducatif.

Les enfants ne sont pas autorisés à amener ni des boissons ni de la nourriture à l'intérieur du restaurant scolaire et de la Maison Relais. Il est interdit aux enfants d'amener des téléphones portables et l'apport de jeux électroniques est prohibé.

La Maison Relais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent, objets privés, de jouets, de bijoux, de vêtements, Gsm etc. Tout objet considéré comme dangereux sera immédiatement confisqué et ne pourra être restitué qu'aux parents.

De même l'utilisation de bicyclettes, roller-skates, et autres, pendant le séjour à la Maison Relais n'est pas tolérée.

Les enfants doivent respecter le matériel collectif mis à leur disposition.

### Protection des données personnelles

L'institution informe le représentant légal que les informations demandées par l'intermédiaire des fiches d'inscriptions et autres questionnaires sont consignées dans une base de données respectivement un dossier électronique. Les données ainsi stockées sont nécessaires au bon déroulement du travail de l'institution.

Le représentant légal sera régulièrement invité à mettre à jour ou à vérifier ces données. Elles seront détruites, conformément à la législation, dès qu'elles n'auront plus de raison d'être.

### 2.h. Coopération avec les parents

Les parents sont les personnes les plus importants pour l'éducation de l'enfant.

Une coopération entre l'équipe socio-éducatif et les parents est indispensable pour le bien-être et le développement adéquat de l'enfant.

Les aspects les plus importants :

- Des dialogues réguliers entre les parents et le personnel éducatif
- Une documentation (photos des activités, des affiches informatives, le plan d'activité, etc.) dans le couloir
- Des réunions d'information
- Des soirées ou fêtes organisées pour les familles



## **2.i. Coopération avec l'école fondamentale et l'équipe multi-professionnel**

Une coopération avec les enseignants de l'école fondamentale est très importante. Les objectifs, les plus importants pour l'éducation des enfants, seront notés Le plan d'encadrement périscolaire (PEP).

Des réunions, des entrevues et des rencontres ont lieu régulièrement entre le personnel éducatif de la Maison Relais et le personnel enseignant, afin de garantir aux enfants qui fréquentent la Maison Relais un encadrement sécurisant et global.

De plus, des échanges mensuels entre chargé(es) de direction de la Maison Relais et présidente de l'école et des réunions entre comité de l'école et les chargées de direction de la Maison Relais à l'occasion seront organisées.

L'équipe éducative de la Maison Relais assiste à la fête sportive, fête scolaire etc., aux activités proposées par les enseignants et invite aussi l'équipe de participer aux fêtes organisées par la Maison Relais.

En cas de comportement inhabituel d'un enfant et après l'observation de l'enfant par l'équipe de la Maison Relais, la chargée de direction peut prendre la décision de créer un groupe multi-professionnel.

Ce groupe peut comprendre :

- La chargée de direction
- Un ou plusieurs membres du personnel éducatif
- L'instituteur/trice de l'enfant
- Des représentants de la Ligue Médico-Sociale
- Des spécialistes externes, le cas échéant
- Le bourgmestre et/ou ses délégués, le cas échéant

Ce groupe assiste et conseille l'équipe éducative et les parents pour des problèmes d'une plus grande envergure avec un enfant. Dans tous les cas, les parents doivent être informés de sa constitution.

## **C.PARTIE PEDAGOGIQUE**

### **3. Réalisation de l'orientation pédagogique**

#### **3.1. La Mission au sein de notre Maison Relais**

Le but de notre établissement est de garantir aux enfants habitant de la Commune de Waldbredimus et inscrit à l'école fondamentale, un encadrement éducatif non-formel et familial pendant leurs séjours à la Maison Relais et de favoriser le bien-être de chaque enfant. La cohabitation entre vie professionnelle et vie familiale sera garantie. Nous soutenons les parents dans leur travail éducatif en donnant aussi des conseils pédagogiques.

Notre Maison Relais offre un vaste programme d'activités et de projets. La qualité de travail de l'équipe pédagogique est indispensable. La mission est de garantir le bien-être de chaque enfant, de le respecter, de le reconforter avec tous ses droits et de lui offrir une éducation avec toutes les valeurs nécessaires.

Une phase d'adaptation facultative est prévue pour préparer l'entrée de l'enfant à la Maison Relais. L'adaptation est divisée en trois phases successives. Nous nous orientons au modèle d'adaptation internationalement reconnu, du « Münchener Eingewöhnungsmodell ». Pendant la première phase, le ou les parents accompagnent leur enfant et restent présents dans la Maison Relais. C'est l'occasion d'établir les bases d'une collaboration constructive, d'une confiance réciproque. Lors de la 2<sup>ième</sup> phase, le ou les parents accompagnent leur enfant mais une séparation progressive est mise en place. Lors de la 3<sup>ième</sup> phase l'enfant reste sans les parents dès le début. Ces étapes sont organisées individuellement. A cet égard, plusieurs dates sont proposées aux parents. Nous estimons cette phase comme importante afin de garantir une accoutumance adaptée au rythme de l'enfant.

Lors d'une phase d'observation des enfants fréquentant la Maison Relais, le personnel socio-éducatif essaye de découvrir les compétences des enfants, l'autonomie et le rythme. Après cette phase, l'équipe élabore, en collaboration avec les enfants, des activités, projet et ateliers pédagogique, tous en respectant les différentes compétences des enfants.

---

## 3.2. Le Portrait de l'enfant

---

Notre établissement accompagne l'enfant vers une autonomie adaptée à leur âge et maturité. Cela permet à l'enfant de devenir de plus en plus indépendant au quotidien. Ce besoin évolue pendant toute l'enfance et adolescence. L'autonomie permet de former un contrôle sur soi-même ce qui est essentiel pour investir la confiance en soi. Les projets et activités sont élaborés avec les enfants, donc la participation est essentielle pour tout travail pédagogique !  
A chaque projet et activité l'enfant a le libre choix de décider s'il veut participer.

*„Lernen heißt entdecken was mir möglich ist“ Fritz PERLS*

Les enfants sont aperçus dans leur globalité et en tant qu'individus uniques, sans oublier leur contexte culturel et social.  
On permet aux enfants d'entretenir des contacts sociaux entre les enfants de même âge et d'âges différents.  
Un encadrement professionnel permet aux enfants de développer leurs compétences, ce qui implique que l'encadrement ainsi que le programme d'activités pédagogiques est adapté aux besoins des enfants.



---

### 3.3. Le rôle du personnel encadrant

---

Le personnel éducatif a comme mission :

- De créer un environnement favorable au bon développement et à l'intégration des enfants.
- De favoriser l'égalité de chance
- De favoriser la cohésion sociale
- De créer des conditions pour que les enfants puissent devenir des citoyens responsables et actifs
- De respecter les droits fondamentaux et besoins primaires des enfants
- De favoriser l'épanouissement des enfants tant au niveau individuel qu'au niveau collectif
- De développer le sentiment d'appartenance à un groupe
- De transmettre des différentes valeurs
- D'aider à développer la compétence sur les différents champs d'actions

Le personnel éducatif élabore des activités et projets pédagogiques étant proposés tous les jours. Les enfants peuvent décider s'ils veulent participer aux ateliers proposés ou s'ils veulent se rendre dans un coin fonction.

Chaque groupe compte « un éducateur responsable », qui est la personne de référence pour l'équipe et pour la direction. Les lundis matin, tous les membres de l'équipe pédagogique se réunissent pour planifier la semaine, d'élaborer un plan hebdomadaire d'activités et de projets long terme.

Chaque mercredi, lors des réunions de concertations entre l'équipe socio-éducative et la direction de la Maison Relais, nous avons un échange sur les activités pédagogiques de nos groupes.

---

## 3.4. Les formations

---

Conformément aux dispositions légales, l'équipe pédagogique de notre Maison Relais participe régulièrement à des formations continues.

Le but de la formation continue du personnel socio-éducatif est d'offrir une possibilité de se former sur des sujets particuliers, voire de pouvoir personnaliser certaines activités pédagogiques.

Des formations régulières ont une très grande importance dans notre travail avec les enfants et favorise la qualité de notre offre pédagogique.

Tous les ans, le personnel éducatif de notre Maison Relais cherche et s'inscrit dans diverses formations afin d'atteindre les objectifs suivants :

1. L'amélioration et le développement continu de notre structure d'accueil
2. Le développement individuel des compétences, des connaissances et du savoir-faire

Afin que ce gain individuel puisse évoluer vers un gain collectif et bénéfique pour toute l'équipe, notre direction nous donne leur accord à ce que chacun d'entre nous s'inscrit dans une formation différente. La direction précise qu'au besoin l'inscription pourra être réalisée par leurs soins.

A l'issue de chaque formation, la participante/le participant rédigera un résumé et le présentera lors de la réunion d'équipe.

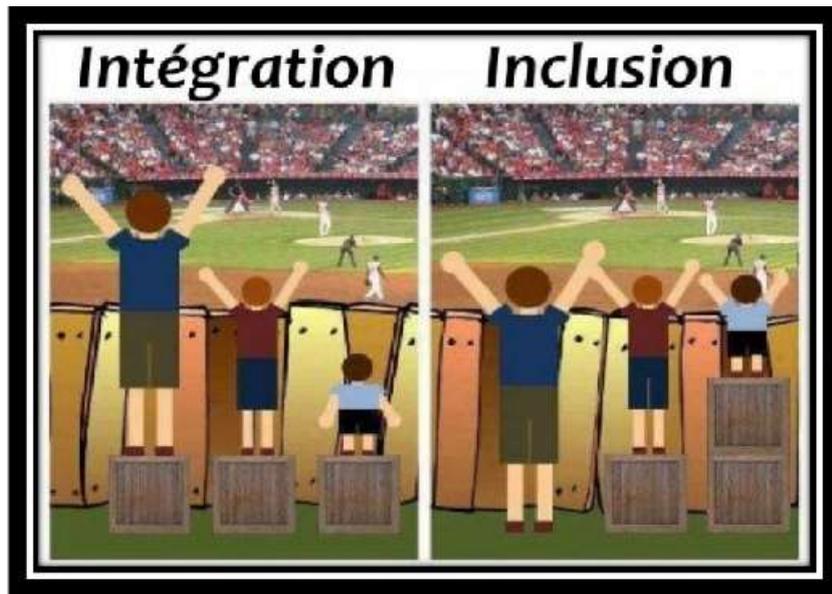
De manière commune nous discuterons et déciderons ensuite si les nouvelles méthodes et mesures apprises puissent être intégrées dans notre fonctionnement.

La sélection du module de formation devra toujours être réalisée en tenant compte du besoin de notre Maison Relais et des souhaits des enfants. Il faudra toutefois se coordonner et veiller à ce que les différents champs d'actions que nous ciblons soient couverts par les formations auxquelles nous nous inscrivons.

Des modules « in house training » continueront à être dispensés à l'ensemble de l'équipe.

## 4. La pratique pédagogique

### 4.1.L'inclusion



« L'équité implique de fournir aux individus ce dont ils ont besoin pour s'épanouir. L'égalité, quant à elle, implique d'offrir la même chose à tout le monde. Tout comme l'équité, l'égalité vise à promouvoir la justice, mais l'égalité ne peut être atteinte que si tous partent du même point de départ et ont les mêmes besoins. Effectivement, il faut bien faire la différence entre l'égalité des chances et l'égalité des moyens. Garantir cette égalité des chances implique inévitablement d'adapter les moyens en fonction des besoins propres de chaque enfant ! » <sup>2</sup>

Par voie de conséquence l'inclusion est **l'acceptation de l'autre dans sa différence et sa spécificité.**

L'inclusion d'un enfant commence dès le premier jour. L'enfant est étrange, ne connaît peut-être pas encore l'établissement, les enfants, le personnel. Les relations sociales prennent du temps. Le développement de confiance est un processus qui est très important dans notre travail avec les enfants.

<sup>1</sup> <http://collectif-inclusion.blogspot.lu>

<sup>2</sup> [http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/1509004\\_Broch\\_SNJ\\_Accueil\\_pour\\_tous\\_3.pdf](http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/1509004_Broch_SNJ_Accueil_pour_tous_3.pdf); p.15

## 1. Cadre de référence

Le Luxembourg a vu de nombreux changements en ce qui concerne l'éducation non-formelle. Les services d'éducation et d'accueil ne se définissent plus en termes de garde d'enfants. Notre concept pédagogique comprend surtout et avant tout des missions éducatives ! L'enfant est considéré comme un individu unique qui fait partie intégrante des systèmes sociaux, comme un citoyen à part entière et pour lequel l'inclusion est un des principes éducatifs de base.

A ce propos, il nous semble essentiel de souligner d'abord le contexte et le cadre législative. L'inclusion repose sur plusieurs textes constitutifs qui définissent le cadre légal :

- La Convention des Nations Unies sur les droits de l'homme (1948)
- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (1989)
- Déclaration de Salamanque sur les principes, les politiques et les pratiques en matière d'éducation et de besoins éducatifs spéciaux (1994)
- La Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées CRDPH (2006)

En effet la notion d'inclusion repose sur un principe éthique

*« [...] le droit fondamental de tous les citoyens à participer à la vie communautaire et à bénéficier des services offerts. Ainsi, tous les enfants ont, à priori, leur place de plein droit dans les services d'éducation et d'accueil. [...] »<sup>3</sup>*

Ce principe met en avant la reconnaissance de la **diversité** et de l'**hétérogénéité** comme un élément donné.

Après une période ségrégative, puis une période intégrative, progressivement s'est développée sous le terme *d'inclusion* une conception qui suppose non seulement une « intégration » physique et sociale mais aussi une « intégration » pédagogique afin de permettre à tous les enfants d'apprendre et de se développer ensemble.

L'approche inclusive est une pédagogie qui met au centre l'**enfant compétent**, qui veut mettre en commun ses capacités et ses acquis.

Voici les principes de bases :

- ✓ L'inclusion repose sur un système de valeurs et de conceptions axées sur le meilleur intérêt de l'enfant.
- ✓ L'inclusion favorise une participation active au sein du groupe, ce qui valorise un sentiment d'appartenance !

---

<sup>3</sup> [http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/1509004\\_Broch\\_SNJ\\_Accueil\\_pour\\_tous\\_3.pdf](http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/1509004_Broch_SNJ_Accueil_pour_tous_3.pdf); p.7

- ✓ L'inclusion favorise le développement des habiletés sociales ainsi que des interactions positives en communauté.

Ainsi l'approche inclusive reconnaît à l'enfant la possibilité d'**autodétermination**, de **participation** et de **choix**.

« [...] L'inclusion est un processus. Un processus de mise en œuvre d'une approche inclusive réussie signifierait, que nous ne parlons plus de services d'éducation et d'accueil inclusifs, mais plutôt de services d'éducation et d'accueil pour tous les enfants. Et par « tous les enfants », nous entendons bien évidemment « TOUS ». [...] »<sup>4</sup>

Pour visualiser notre philosophie de l'inclusion, nous recommandons le film « La coquille »<sup>5</sup>, qui à notre avis, résume le mieux l'approche inclusive.



## 2. Mise en pratique

Le Centre de Ressources Pédagogiques et Formatives INCLUSO, mis en place en mars 2012, est un service au bénéfice des services d'éducation et d'accueil. Nous travaillons en étroite collaboration afin de développer une mise en réseau. Concrètement, les prestations offertes par INCLUSO peuvent être différenciées en deux catégories, à savoir des offres plus généralisées d'informations et/ou de sensibilisation et des offres spécifiques liées à une situation concrète.

<sup>4</sup> [http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/1509004\\_Broch\\_SNJ\\_Accueil\\_pour\\_tous\\_3.pdf](http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/1509004_Broch_SNJ_Accueil_pour_tous_3.pdf); p.57

<sup>5</sup> <https://youtube/vpdBvDxDhh8>



Depuis la rentrée scolaire 2015/2016 la Maison Relais organise une **phase d'adaptation** afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant dans son nouveau milieu de vie.

Ce sont des moments de rencontres, d'observation, de mise en confiance, d'échanges, de mise en place des règles de fonctionnement réciproque. Il s'agit d'un temps qui permet à chaque partenaire (enfant, parents et professionnelles) d'apprendre à se connaître.

Cette phase d'adaptation est inspirée par « Das Münchener Eingewöhnungsmodell ». Un modèle élaboré entre 1987-1991 basée sur les résultats d'une enquête scientifique dirigée par le professeur E.Kuno Beller.

Un autre moyen de mise en pratique est le projet individuel de l'enfant. Ce projet individuel est un outil qui sert à personnaliser les approches et méthodes utilisées, pour que chaque enfant a la possibilité de progresser dans son apprentissage et de favoriser sa participation.

Élaborer un projet individuel pour chaque enfant veut dire prendre du temps pour réfléchir aux besoins de chaque enfant ce qui fait partie intégrante d'une démarche inclusive.

D'autant plus important est le fait de sensibiliser les pairs. En effet, les enfants font partie ou mieux sont partie de la démarche inclusive ; ils en sont les acteurs principaux. Il nous semble donc essentiel de consacrer du temps à une sensibilisation des enfants en tant que constructeur d'un processus évolutif.

Chaque enfant peut se révéler dans sa diversité / sa spécificité. C'est pourquoi organiser des activités qui mettent en avant les atouts et les difficultés de chacun, favorise une acceptation de la différence comme étant une richesse et non pas une difficulté.

Il est important de faire émerger les représentations que peuvent avoir les enfants sur la diversité. Ainsi des activités ciblées sont mises en place pour favoriser le ressenti des enfants. D'un côté, il s'agit de soutenir l'empathie des enfants pour pouvoir se mettre à la place des autres et ressentir la diversité (des jeux de rôle) et de l'autre côté, en mettant à la disposition des enfants du matériel ludique reflétant la diversité (livres).

Afin de pouvoir « réaliser » une approche inclusive, la Maison Relais fonctionne de deux façons. Pour le moment de manger, les enfants sont séparés en deux groupes. Le groupe de la Précoce et le Cycle 1 d'une part et d'autre part le groupe du Cycle 2-4. Pour les activités cependant, il n'y a pas de groupe fixe. Un déroulement planifié et structuré donne aux enfants une certaine sécurité, qui joue un rôle important pour le bien-être de tout enfant. Notre équipe qualifiée et motivée encadre les enfants dans une atmosphère familiale et chaleureuse.

Finalement un outil de travail qui sert de repère pour notre structure est l'« *Index für Inklusion. Spiel, Lernen und Partizipation in der inklusiven Kindertageseinrichtung entwickeln* »<sup>6</sup>



<sup>6</sup> Handbuch, Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft: *Index für Inklusion in Kindertageseinrichtungen, Gemeinsam leben, spielen und lernen*, 2007

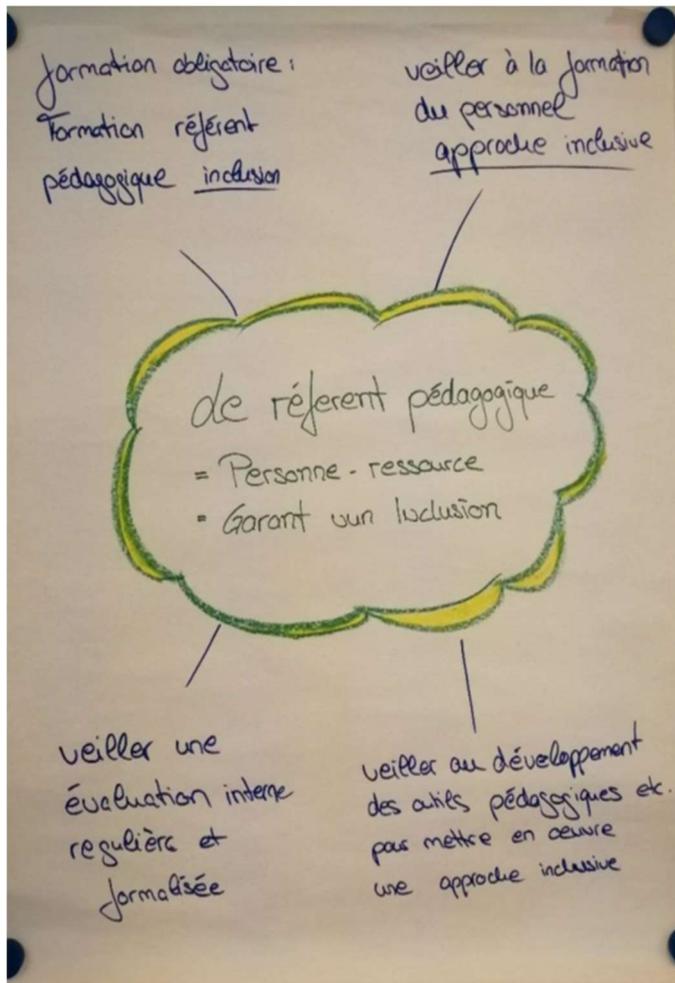
### 3. Le référent pédagogique d'inclusion (RPI)

Le RPI est l'outil ou le support dans la démarche inclusive de notre Maison Relais. Le RPI doit obligatoirement participer à une formation spécifique tenue par INCLUSO pour une durée de 30 heures certifiée.

Il s'agit d'une personne-ressource faisant partie du personnel de notre structure.

Les missions du référent pédagogique d'inclusion sont les suivantes :

- Veiller au développement de l'approche inclusive ;
- Développer des outils d'observation ;
- Garantir le concept de la pédagogie inclusive ;
- Développer une philosophie inclusive dans l'ensemble du personnel encadrant ;
- Coordonner l'implémentation du concept inclusif dans la structure.



## 4.2. Emotions et relations sociales

Les enfants ont la possibilité d'exprimer leurs émotions à travers le jeu de rôle et le jeu libre :

- Jeux de rôles



Il existe deux sortes de jeux de rôles :

### 1. Jeux de rôles en jeu libre :

Définition :

Les jeux de rôles en jeu libre sont des jeux aux règles informelles, joués par les enfants le plus souvent sans animation et parfois sans le consentement des adultes.

Ces jeux font partie de la culture enfantine et des activités inventées par les enfants eux-mêmes.

Les exemples les plus connus sont le jeu des malfaiteurs et policiers, du docteur et du malade, d'une famille, au restaurant ou au magasin.

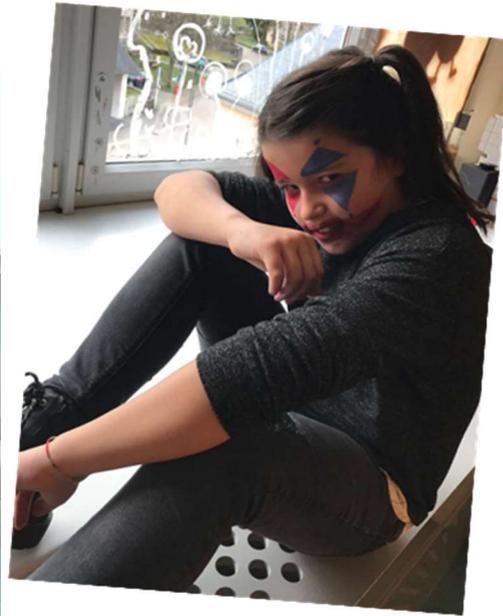
Les jeux de rôles en jeu libre dans notre établissement :

Dans notre institution, les enfants peuvent laisser libre cours à leurs idées de jeux de rôle. Il est très intéressant de voir comment les enfants glissent dans leurs rôles.

Ainsi, les enfants plus calmes ont également la possibilité de jouer un rôle, sans avoir honte.

Comme ces jeux de rôle ne sont pas guidés par des adultes, ils peuvent se développer sans inhibitions.

Les enfants ont beaucoup de plaisir de glisser dans d'autres rôles et de les partager avec les adultes.



## 2. Jeux de rôles avec animation comme par exemple « un théâtre »

Définition du terme « théâtre » :

Il s'agit d'un spectacle dénote une performance dans les scènes avec une action fermée et ouverte dans la compréhension créative de l'acteur avec l'autre et avec les spectateurs. La plus simple forme de théâtre consiste d'un acteur et un spectateur. Ce qui signifie que le public est toujours inclus dans le théâtre.

Il existe différentes formes de théâtre :

- Théâtre parlant, comme p.ex. la comédie, tragédie, drame
- Théâtre de musique, comme p.ex. un musical, opéra, opérette
- Le théâtre de danse et de mouvement, comme p.ex. ballet, pantomime, dans expressive
- Théâtre de figure, comme p.ex. spectacle de marionnettes, théâtre d'ombre

Quels sont les objectifs que nous voulons atteindre dans notre établissement ?

Nos objectifs :

- mise en place de la compétence appropriée
- Encourager l'apprentissage et la capacité de réflexion, p.ex. par le débat critique

par des pièces de théâtre.

- initiation par l'endurance pour une représentation et parfois aussi pour la visite d'une pièce de théâtre est demandée
- L'excitation de la fantaisie, p.ex. par la conception des propres pièces de théâtre
- promotion de la capacité de résolution de problèmes et la créativité dans le processus de la réalisation des projets théâtraux
- Formation des compétences personnelles comme l'autorégulation et indépendance par l'activité commune dans le groupe et l'occupation des propres rôles
- Par la participation, les enfants peuvent partager leurs idées avec et ainsi exprimer leur souhait.

Un spectacle est toujours guidé par un éducateur. La forme de théâtre, le sujet et la planification se fait toujours ensemble avec les enfants.

Le théâtre peut refléter avec son action les enfants et leur vie à la société dans toutes ses facettes, confirmer et critiquer.

Le théâtre est l'art. Cependant des contenus doivent être par exemple, gracieusement, de bon goût, conforme au style ou provocateur.

Les enfants peuvent prendre des rôles croyables et réalistes, qui ne sont pas ses points forts dans leur vie réelle.

Le théâtre peut aider à rendre les enfants plus libres et plus ouverts. Il réveille selon le contenu et la mise en scène aux émotions différentes et incite de la fantaisie.

Sozialpädagogische Bildungsarbeit professionell gestalten Erzieherinnen + Erzieher Band 2 von Cornelsen

Les structures d'accueil et les maisons relais-examen promotion 2016 vd

<http://naitreetgrandir.com/fr/>  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeu\\_de\\_r%C3%B4le](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeu_de_r%C3%B4le)

## • Jeu libre

« **Le jeu structuré** a des avantages, comme développer l'attention et la compréhension des règles, mais un jeune enfant sera plus intéressé par le **jeu libre**. En effet, tous les enfants naissent avec une curiosité innée, une envie de jouer, un besoin de sociabiliser et un profond désir d'apprendre. »

[naitreetgrandir.com/fr/etape/1\\_3\\_ans/jeux/fiche.aspx?doc=bg-naitre...jeu-libre](http://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/jeux/fiche.aspx?doc=bg-naitre...jeu-libre)

Dans le jeu libre, l'enfant est l'acteur principal ou co-acteur de son jeu.

L'enfant est libre dans son expression, peut jouer à sa manière et à son rythme. L'enfant apprend sans savoir qu'il est en train d'apprendre.

Pendant le jeu libre l'enfant peut essayer beaucoup de choses, l'enfant joue avec ce qu'il veut et à la façon dont il veut. L'enfant apprend une sorte de contrôle de son environnement et prend plus de confiance en soi-même. Le jeu avec d'autres enfants sans interventions des

adultes, donne la chance aux enfants d'améliorer leurs compétences sociales.

Le jeu libre donne la possibilité à l'enfant de trouver lui-même des solutions pour résoudre des problèmes sans avoir peur d'échouer.

Le rôle de l'éducateur est en ce moment le rôle de l'observateur et d'être disponible pour soutenir le jeu de l'enfant.

Le jeu libre est un volet planifié fixe dans la journée de la maison relais. Nous avons élaboré de différents espaces de jeux (jeux de rôles, bricolage, relaxation, table créative), pour que les enfants peuvent s'épanouir librement.

Dans ce contexte, nous soulignant l'importance de l'apprentissage par la découverte. En effet, il est important de faire la différence entre jouet proprement dit et objet pour jouer.

Par « jouet » nous entendons le jouet vendu dans le commerce, p. ex voiture, Lego, etc. La plupart du temps, ce matériel permet qu'une seule façon de jouer et ne peut pas être manipulé de diverses manières. L'objet pour jouer cependant, est une chose qui n'a pas été fabriquée pour le jeu, mais qui s'y prête et qui peut être utilisé par les enfants à cet effet. Il s'agit d'objets de la vie quotidienne ou de matériaux de la nature.

C'est pourquoi, nous avons organisé des objets pour jouer comme par exemples poêles, casseroles, paniers, boîtes et bols de différents matériaux etc. et les avons mis à la disposition des enfants. Nous les appelons très placativement « Knaschtelmaterial » mais il s'y cache beaucoup plus derrière.



Pour les jeux de rôles nous avons créé un coin d'activité avec une cuisine en bois équipée et un petit magasin de marchandises. On a aussi des boîtes avec des petits univers de jeux de différents thèmes (par exemple château fort de chevalier, Playmobil, ...). Les enfants peuvent jouer „être adulte“, ils peuvent essayer de différents comportements dans la vie sociale, ils peuvent enfreindre des règles sociales sans conséquences mais ils auront une compréhension pour les règles sociales qui existent.



Près de la table créative on a une étagère avec les troussees personnelles des enfants, des feuilles de papiers vierges, différentes sortes de crayons, des bouts de papier, ciseaux et de la colle sont à disposition des enfants, la créativité des enfants n'a pas de limites.  
Pour le bricolage nous proposons aux enfants différentes sortes de blocs de construction (Lego, Mega Blocks, Morphon, ...)



Dans la salle verte (Mini ME), le coin de relaxation se compose d'un matelas confortable et d'une petite étagère de livres à libre disposition. Les enfants peuvent se mettre à l'aise et regarder un livre s'ils en ont envie.

Pour les grands (Magic Kids) un coin de lecture avec des poufs a été créé, en plus une cabane de relaxation (Chilleck) a été installée avec des matelas et des coussins.

## 4.3. Valeurs, participation et démocratie

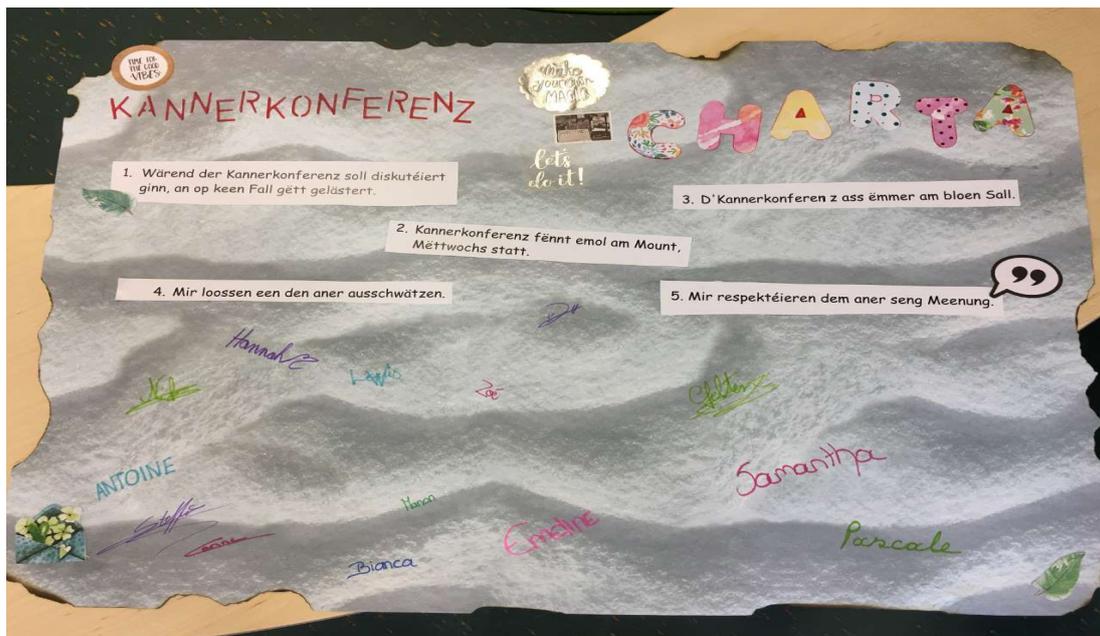
Les valeurs, la démocratie et la participation sont des points qu'on retrouve au quotidien dans notre maison relais.

Participation signifie, d'une part la participation des enfants. Il s'agit d'un droit de participation qui implique en fait les enfants dans les décisions et leur donne un sentiment d'appartenance et de co-responsabilité.

Dans notre structure d'accueil, cela signifierait que nous, en tant que personnel éducatif, proposons le sujet d'un projet ou d'activités, et que les enfants sont libres de décider comment le mettre en œuvre. Nous offrons un soutien aux enfants, mais ce qu'ils veulent en faire, C'est à eux de décider.

Cependant, il est important de noter que les enfants ne soient ni trop, ni insuffisamment sollicités et qu'ils se sentent pris au sérieux, et qu'ils veulent participer volontairement. C'est la seule façon de s'amuser et qu'on voit la joie dans les visages des enfants. La pression et la contrainte empêcheraient cela.

La démocratie signifie que les enfants ont le droit d'exprimer leur opinion, de s'informer et de s'impliquer. Ils expriment leurs souhaits et leurs besoins et nous, en tant que personnel éducatif, essayons d'y répondre de la meilleure façon.



En tant que structure d'accueil, nous attachons une grande importance aux valeurs, que nous aimerions donner aux enfants en cours de route. Il s'agit notamment du respect, de

l'équité, de la gratitude, de l'amitié, de la compassion, de la responsabilité, de la véracité, de la capacité de croire en quelque chose et de la poursuite de la maturité personnelle.

Nous sommes donc des modèles pour les enfants et nous essayons d'apporter ces valeurs aux enfants autant que possible.

Par exemple les enfants décident eux-mêmes et de manière autonome ce qu'ils veulent faire, soit pendant les repas (d'abord manger, après jouer ou l'inverse), tout comme pour les ateliers et projets proposés par les éducateurs en collaboration avec les enfants.

Une table ronde est organisée en fin de semaine durant laquelle les enfants et les éducateurs peuvent exprimer leurs désirs et leurs choix concernant le plan d'activités pour les semaines à venir.

En même temps une évaluation de la semaine passée est faite.



---

## 4.4. Langue, communication, médias

---

- Le langage

« Le langage consiste à désigner des objets d'un monde réel par la combinaison de sons arbitraires. Lorsqu'un individu accède au langage, c'est qu'il peut produire des sons ayant du sens, conventionnellement reconnus par un groupe »

[www.cours-de-psychologie.fr,s,p](http://www.cours-de-psychologie.fr,s,p)

Le langage est un moyen de communication, qui permet d'envoyer et de réceptionner des informations. De nombreux préjugés prédisent, que la langue maternelle est souvent délaissée au profit de l'intégration sociale, scolaire et personnelle.

Le ministère de l'éducation nationale de l'enfance et de la jeunesse de Luxembourg impose de ce fait, un programme d'éducation plurilingue pour les enfants de 0 à 4 ans, en justifiant que la communication plurilingue pendant les quatre premières années est primordiale pour une égalité des chances. Vu la société, l'école et un grand nombre de familles au Luxembourg ont un contexte multilingue et multiculturel, le nouveau programme, qui demeure officiellement en octobre 2017 fait part de ces ressources et préparât un meilleur départ scolaire. Les objectifs de ce programme sont définis de ; stimulation, qualité et équité des chances.

(v. Ministère de l'éducation nationale de l'enfance et de la jeunesse)

Pour développer ses compétences, la Maison Relais de Waldbredimus offre d'ores et déjà à l'enfant un environnement riche d'échanges, avec les enfants de différents âges et des adultes (le personnel éducatif et des stagiaires) qui lui servent comme modèle et l'accompagnent dans son développement. Le personnel de la maison relais s'intéresse au bien-être des enfants encadrés et montre une disponibilité pour un échange avec une communication harmonieuse. Le quotidien et le programme journalier offre aux enfants encadrés une multitude de petits moments d'échange et un maximum d'activités éducatives et situations socio-pédagogiques (p.ex. pendant l'accueil, le déjeuner, la collation...) pour renforcer son langage. La taille modeste de la Maison Relais dispose d'avantage, un environnement riche en communication.

- Médias

Les médias sont des moyens de communication, qui transportent des informations. Il existe des médias techniques comme p.ex. L'internet, la télé, la radio...et des médias imprimés

comme p.ex. des livres, des journaux, des photos...Donc les médias sont un système d'échange par le biais du texte, image, et son.

Dans un monde où les masses médias sont des moyens de consommations, de communications et d'informations, le quotidien des enfants est constamment influencé conscient et inconscient. Déjà le chemin de la maison à l'école ou la maison relais est accompagné par le gsm des parents, l'mp3 player dans la voiture ou de la publicité au long de la route.

Notre établissement est conscient de la complexité des médias et travaille de cette raison avec différente médias au quotidien. Pour faciliter l'autonomie des enfants, l'organisation interne pour les différentes tâches sont dispatché avec le biais des photos et images. Pour les futures salles de fonction, l'organisation va se faire de la même façon. La Maison Relais ne dispose actuellement pas de salles de fonctions, néanmoins des coins de fonctions ont été aménagés avec différentes médias ; coin de magazines et livres, la possibilité d'écouter de la musique, des histoires...

La communication des enfants est influencée de tous ces médias, qui ont des effets positifs et négatifs. La possibilité de communiquer tout le temps, partout, et avec des personnes qui ne sont pas présentes permet un contact illimité mais empêche aussi que les jeunes enfants préfèrent la communication virtuelle. La Maison relais encourage les enfants à la communication réelle, même plurilingue pendant les activités et le quotidien.



---

## 4.5. Créativité, art, culture

---

### Education esthétique :

« *Was der Mensch sich nicht selbsttätig angeeignet hat, hat er gar nicht; wozu er sich selbst nicht gebildet hat, ist gar nicht in, sondern ganz ausser ihm.* »

Diesterweg, Adolph (1873) : Diesterweg's Wegweiser zur Bildung für deutsche Lehrer. Band 1 : Das Allgemeine. Essen, S, S.202

### Créativité:

« *Kreativität ist jene Neugier geprägte Aktivität, die zu eigenen, neuen, schöpferischen Ergebnissen und Problemlösungen führt.* »

Braun, Daniela (2007) : Mehr als eine schöne Zutat : Kreativ-künstlerisches Gestalten mit Kindern. In :Kindergarten heute 8 ; [www.kindergarten-heute.de/zeitschrift/hefte/inhalt-lesen.html?k\\_beitrag=289408](http://www.kindergarten-heute.de/zeitschrift/hefte/inhalt-lesen.html?k_beitrag=289408)

Un enfant créatif a les qualités suivantes :

- Être curieux
- Concevoir des nouvelles choses
- Être créatif
- Être actif soi même
- Obtenir des propres résultats
- Résolver des problèmes

Quels sont nos objectifs qu'on veut obtenir dans notre établissement :

L'objectif de tous les processus d'éducation et d'acquérir des compétences d'action. Cela signifie que les compétences acquises à utiliser pour agir responsable dans notre propre vie et la formation sociale.

La compétence d'action comprend la compétence personnelle et la compétence professionnelle.

### L'indépendance :

- Les expériences peuvent être amenées à l'expression grâce à des méthodes créatives
- Grâce à l'artistique, l'auto-efficacité est expérimenté
- Les stratégies de solutions créatives peuvent être transférées au quotidien
- L'enfant développe la confiance en leurs propres capacités

### Compétence sociale

- L'artistique donne des occasions pour la communication
- L'enfant apprend à apprécier les œuvres des autres enfants
- Le propre avis de l'enfant est formé
- 

### Le savoir

- Le savoir-faire créatif permet l'acquisition de connaissance dans de nombreux domaines, menant à de nouvelles relations et liens
- Le savoir sur les artistes et les œuvres d'art est élargie

### L'artisanat :

- L'outil par l'utilisation expérimentale des matériaux et des techniques vécues par l'enfant une abondance d'options de conception
- Nous mettons l'accent sur la manipulation des matériaux et des possibilités de mise en œuvre artistique qui conduit à l'expérience esthétique



Dans notre établissement, les enfants se retrouvent chaque jour dans un environnement stimulant et prononcé qui répond à leurs besoins d'expression créatrice.

Pour que les enfants peuvent élargir leurs formes d'expressions et de communiquer les uns avec les autres, nous offrons aux enfants plusieurs possibilités d'activités :

- Activités de musique, de danse et de rythme
- Création et représentation de spectacle
- Initiation à des œuvres d'art....

Tous les jours les enfants ont la possibilité d'expérimenter avec divers matériaux, outils et techniques pour développer de manière créative leurs compétences.

Chaque année, nous essayons d'élaborer dans l'intérêt des enfants un spectacle de théâtre ou la participation à la parade, proposée par le Centre d'animation de pédagogie et de loisirs qui a lieu à la ville de Luxembourg.

Les enfants sont très motivés et intéressé d'y participer.

Des activités comme bricolages, dessins, sont proposées comme atelier pédagogique pendant le séjour à la Maison Relais.





#### \* Les jeux de construction

Selon la définition du Larousse : « un jeu de construction est constitué d'éléments divers à assembler ».

L'enfant prend des matériaux différents pour pouvoir construire ou créer des objets, selon son propre choix ou par instruction. L'enfant est toujours en train de découvrir, il essaie aussi longtemps jusqu'à ce qu'il a réussi.

Les premiers jeux de construction, motivés par l'intention d'un produit fini, commencent à l'âge d'environ 3 ans. L'enfant commence à mémoriser, construire et coordonner des actions.

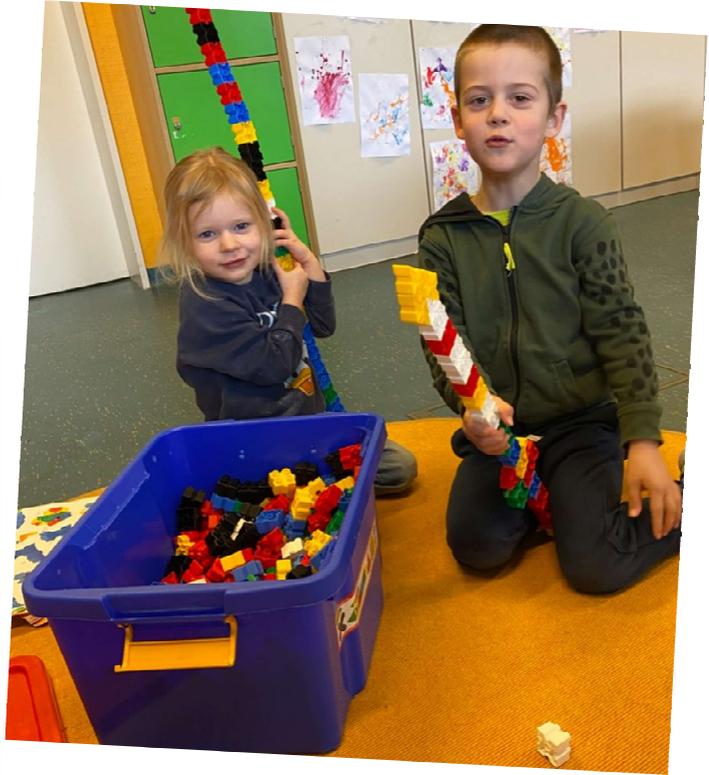
Les jeux de constructions aident l'enfant de prendre sa juste place dans son environnement. Au-delà de la maîtrise sensori-motrice, il développe des capacités de repérage dans l'espace et le temps ainsi que le raisonnement logique et d'abstraction.

Dans notre établissement, les enfants peuvent profiter du temps libre, pendant lequel ils peuvent jouer ce qu'ils veulent. Ils ont aussi la possibilité de faire des jeux de construction. La Maison Relais possède beaucoup de puzzles, des briques, de la pâte à modeler, des boîtes, des rouleaux, des rails etc., pour que les enfants puissent développer leur propre créativité.

Le personnel éducatif peut aussi proposer des ateliers dirigés ou projets pédagogique avec le but principal « la construction ».

On a installé un coin, spécialement pour pouvoir construire des tours, des routes, des bâtiments... avec le but, que les enfants ne sont pas obligés de ranger, mais qu'ils peuvent laisser leur construction et la finir un autre jour ou par un autre enfant.







---

## 4.6. Mouvement, conscience corporelle et santé

---

Définition :

Le développement de la motricité globale permet à l'enfant d'utiliser ses muscles, développer son équilibre, entraîne sa coordination afin de maîtriser certaines activités physiques, comme sauter, courir, marcher et faire tout ce que son corps lui permet de mettre en œuvre et de faire ce qu'il aime.

Le mouvement est un champ d'action très important dans notre établissement.

Aujourd'hui, les enfants passent la plupart de leur temps assis.

Les objectifs que nous voulons atteindre dans la Maison Relais avec le mouvement comprennent de nombreux domaines dans le développement :

- Développement physique
- Développement moteur,
- Le développement cognitif
- Le développement social
- Le développement affectif
- Le développement du langage et
- Le développement cognitif

La psychomotricité au sein de notre Maison Relais

Nous réalisons des activités quotidiennes avant le déjeuner tous ensemble dans la cour de l'école ou à la salle sportive.

Nous offrons non seulement les possibilités de libre circulation, mais aussi sous forme de projets, qui sont prévus par le personnel socio-pédagogique et méthodiquement didactiquement effectués. Différentes priorités thématiques sont définies.

Dans ces mouvements spécifiquement préparés et offerts contenu complet aux multiples facettes et sujets peuvent être pénétrées dans une plus longue période de temps avec plus d'enfants.

La portée temporelle dépend de facteurs tels que le type de l'endurance des enfants normalisés selon l'âge de l'offre ou pratique.

Pour les programmes d'exercice prévus, les enfants ont leur mot à dire afin de pouvoir apporter leurs propres idées.

Etant donné que nous ciblons les besoins des enfants.

La psychomotricité s'intéresse au développement global de l'enfant. Ainsi la maison relais donne une grande importance aux comportements moteurs qui sont toujours en lien avec la vie psychique, affective et relationnelle de l'enfant.



---

## 4.7. Science naturelles, environnement, technique

---

La nature est l'ensemble de la réalité matérielle, indépendante de l'activité et de l'histoire humaines (v.s.aut.,s, <http://www.french.hku>)

La nature est un milieu terrestre particulier défini par le relief, le sol, le climat, l'eau et la végétation (ibid).

La nature est un environnement terrestre, qui sert de cadre de vie à l'espèce humaine, qui lui fournit des ressources (ibid)

Les enfants découvrent leur environnement et la nature par l'exploration et l'expérience. Mais souvent les adultes les en freinent dans leurs perceptions et exploration. L'enfant s'arrête pour observer la coccinelle et l'adulte ignore cette curiosité en lui appelant d'avancé le chemin. Pour les adultes le but d'une promenade et souvent l'arrivée à un endroit, mais ce n'est pas nécessairement le but des enfants, ils veulent observer les merveilles de la nature.

Les enfants doivent avoir la possibilité d'explorer et d'observer la nature et leur environnement, ils ont besoin ;

- de temps
- de l'espace libre
- la possibilité de faire leur propre choix

(v.Becker 1992, p. 73-96)

L'enfant découvre la nature et son environnement en faisant des activités comme p.ex. des promenades, utiliser les matériaux naturelles, grimper aux arbres, cueillir des fleurs, construire des cabanes, ouvrir ses yeux pour observer les jolies choses qu'on trouve p.ex sous les pierre, observer la chenille qui grimpe sur l'arbre, les mains dans la terre, les pieds dans les feuilles, tout court goûter la nature avec tous les sens. La maison relais offre un grand nombre d'activités en dehors, dans la cour de l'école, où il y a de différentes matériaux naturelles (arbres, mulch, pelouse, haie, des jeux en bois...) Pendant les vacances scolaires un grand nombre d'activités sont planifiés dans la forêt p.ex. Sculpter le bois, feu de camp, jeux d'exploration naturelle. De plus la maison relais dispose d'un coin fonctionnement « science » avec des loupes, lampes de poches, microscope,...où les enfants peuvent découvrir les étages de végétation en observant, comment leurs plantes ou épiques poussent.

*„Das Dach ist der Wald, Spielzeug der Wald! Der Wald bietet die benötigte Infrastruktur und einen Teil der Arbeitsmaterialien (Äste, Moos, Blätter,...). Der Wald schenkt Freiheit, niemand ist zu schnell oder zu laut.“*

**Ella FLATAU 1950er**

Pour les jours pluvieux la maison relais propose soit des activités sous la pluie avec des vêtements adaptés ou des activités à l'intérieur comme bricolage, dessiner, et décorer la salle avec des éléments de la nature comme p.ex. pour le projet jungle...





---

## 4.8. Les repas et habitudes alimentaires

---

La Maison Relais Waldbredimus ne dispose pas de cuisine professionnelle pour pouvoir préparer les repas aux enfants. Une cuisine de production au sein de la Maison Relais Bous nous livre les menus, commandés le matin par l'équipe socio-éducative. La société prestataire de service engagée par la commune de Waldbredimus est « Elisabeth » (Un contrat sera signé pour une année scolaire)

La société nous propose des produits frais, du territoire luxembourgeois et de la grande région, issus de l'agriculture biologique et avant tout du commerce équitable.

Le prestataire livre les bacs avec le menu affiché dans les salles de la Maison Relais / Site internet de la Commune. L'équipe éducative fait un contrôle par rapport à la quantité et aussi au respect des chaînes du froid/chaud.

Une nourriture saine et équilibrée est proposée aux enfants pendant le repas de midi ainsi que pour les petites collations à 16.00 heures. Des menus spéciaux pour des raisons de santé, allergies (suivant détails des parents et certificat médical), ainsi que des menus « sans porc » pour des raisons culturelles peuvent être demandés. Les recettes sont adaptées en permanence aux goûts et aux besoins des enfants.

Pendant les vacances scolaires, un petit-déjeuner est offert entre 9.00 et 10.00 heures

Pour nous, le moment des repas ne signifie pas une simple satisfaction d'un besoin primaire mais il s'agit bien d'un moment de convivialité, d'un espace favorisant le développement et les compétences sociales des enfants.

De ce fait, le personnel éducatif accompagne pendant les repas. Les personnes encadrantes mangent et discutent avec les enfants et servent ainsi de modèle.

Pour notre part, les repas doivent se prendre dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, voir même familiale. C'est pourquoi nous avons décidé de prendre les repas ensemble à table, (pas de système buffet) ce qui favorise le caractère familial.

Néanmoins, d'une part pour raison de questions logistique et d'autre part pour pouvoir garantir un accompagnement adéquat à l'âge de l'enfant, les enfants ne mangent pas tous ensemble mais sont divisés en groupe. Les Mini Me (Précoce et Cycle 1) prennent leurs repas séparés des Magic Kids (Cycle 2-4)

En ce qui concerne les Mini Me la division en groupe se présentent comme suit :

Le personnel encadrant divise les enfants en deux groupes équilibrés et plus ou moins fixe pour le repas de midi. Plus ou moins fixe, car nous pouvons toujours garantir une

certaine marge de manœuvre pour échanger des enfants de leurs groupe. Si, par exemple, les enfants sont agités et ont besoin de bouger avant le manger, ceci est tout à fait considéré parce que les enfants ont tous besoin de reconnaissance et d'identité propre.

Des heures fixes, des routines et des rituels donnent orientation et sécurité aux enfants, tout en stimulant le développement de la notion du temps. Pour mieux se repérer dans leur quotidien, les enfants du groupe Mini Me (entre 3-6 ans) notamment, ont besoin d'une journée clairement structurée. Bien que la plus grande partie de la journée soit structurée avec des heures fixes pour les repas et autres activités, il est important de rester flexible et de prendre en compte les différents besoins des enfants. Autant que possible, les enfants doivent pouvoir participer aux décisions qui les concernent.

Ces groupes changent et/ou varient de jour en jour. En effet les enfants auront la possibilité de manger soit en Tour 1 ou bien en Tour 2. Le Tour 1 mange d'abord (12h-13h) et joue après (de 13h-14h). Le Tour 2 joue d'abord (de 12h-13h) et mange après (de 13h-14h). Partant de ce fait, les enfants ont le choix entre le Tour 1 et le Tour 2.

En effet pour pouvoir établir une atmosphère de confiance, au début de l'année scolaire les enfants précoces mangent en Tour 1 fixe et accompagnés de leur personne de référence. Petit à petit et avec l'acquis du temps qui passe, les groupes Cycle 1 et précoce se mélangeront. Ainsi au troisième trimestre de l'année en cours, les enfants C.1.2. auront la possibilité de manger avec les Magic Kids. En effet ceci favorise une adaptation successive au déroulement des repas des Magic Kids qui se différencie de celui des Mini Me.

Par ailleurs la participation des enfants pendant les heures de repas est favorisée chez nous. Généralement, les enfants sont ravis de pouvoir aider à mettre la table ou à préparer les repas. C'est pourquoi les enfants sont encouragés par le personnel encadrant.

Du reste, parce qu'un plat se goûte d'abord avec les yeux, nous veillons à une présentation invitante et variée des repas.

Pour les Cycle 2-4, l'heure de déjeuner est un peut différente à la demande des enfants. Nous fonctionnons comme un restaurant. Les enfants peuvent réserver une table à l'avance et nous, en tant que personnel, assemblons les tables comme dans un restaurant afin que les enfants puissent trouver leur espace réservé.

Puisque nous mangeons dans plusieurs tours, nous ne pouvons tout simplement pas dire d'avance, si les réservations sont dans le tour souhaité, nous ne pouvons dire que

tant de sièges. Nous devons également être attentifs aux autres enfants, qui ne font pas de réservation.

Pour les inscriptions, les enfants se réunissent au premier étage, après avoir vérifié, si tout le monde est présent et peuvent ainsi s'inscrire dans les différentes salles et tournées.

Une fois inscrits, les enfants sont répartis dans les différents tours, soit bleu, soit tour 1 ou tour 2 en salle orange.

Différents tours sont nécessaires, car nous n'avons pas assez de places pour que tout le monde puisse manger ensemble.

Pour le moment la Maison Relais dispose trois salles de restauration aménageables à savoir :

1. Salle orange Magic Kids
2. Salle bleu Magic Kids
3. Salle verte Mini Me



---

## 4.9. Etudes surveillées

---

Le **devoir** à la maison (**devoir non surveillé** par opposition au **devoir surveillé**), est un travail écrit ou oral, facultatif ou obligatoire, demandé à un élève par un enseignant ou un parent, en dehors du temps **scolaire**.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Devoir\\_à\\_la\\_maison](https://fr.wikipedia.org/wiki/Devoir_à_la_maison)

Pendant la période scolaire, la Maison Relais offre aux enfants inscrits une surveillance des devoirs à domicile du lundi au jeudi ; ceci dans une salle de classe avec une atmosphère favorable. Le personnel éducatif encourage les enfants par l'intérêt qu'il accorde à leurs devoirs et essaie de développer un esprit d'autonomie et de responsabilité.

Il ne s'agit pas de cours d'appui, mais d'un accompagnement des enfants.

L'équipe de la Maison Relais propose l'atelier « devoirs à domicile », tous les jours, sauf le vendredi, de 17.00 jusqu'au 18.00.

Un atelier « devoirs à domicile » est également proposé aux enfants les mardis et jeudis de 13h15-14h00. Les enfants peuvent décider s'ils veulent faire leurs devoirs plus tôt ou plus tard ces jours-là.

Les enfants qui n'ont pas de devoirs à domicile ont la possibilité de s'inscrire dans un atelier pédagogique, qui fonctionne parallèlement à l'atelier devoirs à domicile.

Les enfants qui ne finissent pas leurs devoirs dans les délais estimés suffisants, pourront travailler pendant l'heure de l'accueil entre 18.00 et 19.00, seul et autonome. Les enfants qui partiront pour une activité extra-scolaire, peuvent profiter d'un atelier « devoirs à domicile » pendant l'heure de midi.

La surveillance des devoirs à domicile ne dispense pas les parents de s'intéresser à la vie sociale de leur enfant. Les parents sont invités de contrôler chaque jour les devoirs à domicile ainsi que le journal de classe de l'enfant.

L'équipe de la Maison Relais marque dans le journal, si l'enfant n'a pas terminé ses devoirs ou si le personnel remarque des problèmes scolaires graves en relation avec les devoirs à domicile.

## 5. Partenariats d'éducation

---

### 5.1. Partenariats d'éducation avec les parents

---

Les parents sont les personnes les plus importantes pour l'éducation de l'enfant.

Une coopération entre l'équipe socio-éducative et les parents est indispensable pour le bien-être et le développement adéquat de l'enfant.

Les aspects les plus importants :

- Un échange quotidien entre les parents et le personnel socio-éducatif
- Des entretiens privés sont établis dans nos locaux entre les parents et le personnel afin de suivre le développement de l'enfant.
- Une documentation (photos des activités, des affiches informatives, le plan d'activité, etc.) dans le couloir « sprechende Wände »
- Des réunions d'information
- Des soirées ou fêtes organisées pour les familles
- Inclusion des parents lors de certaines activités
- Pendant les vacances scolaires le personnel organise certains projets ou activités en coopération des parents. Les parents sont invités à participer aux activités proposés. (p.ex. projet : Quand je serais grand je deviendrais...)
- Pendant le temps de Covid 19 (2020), le personnel socio-éducatif a décidé de créer un groupe « Whats app » à destination des parents et des enfants afin de rester en contact et de partager des activités pédagogiques, des vidéos, des messages et des photos. Étant donné que cette initiative a été appréciée par les enfants et parents, le personnel socio-éducatif a décidé de garder le groupe « Whats App » à l'avenir.





---

## 5.2. Coopération avec des partenaires externes d'éducation et d'autres établissements/institutions

---

Pour la réalisation de nos objectifs ces dernières années nous avons collaboré avec plusieurs structures et institutions telles que la Maison de Retraite de Remich, la Police de Remich, différentes Maison Relais et nous avons participé à différents projets comme p.ex le World City Miselerland ».

Notre travail est présenté chaque trimestre dans les « Nouvelles » de la commune de Waldbredimus. Ceci nous donne la possibilité de présenter, de publier notre travail avec les enfants.

### Différentes Maisons Relais

Parmi nos prochains projets, un but consistera à favoriser l'échange entre nos enfants et les enfants d'autres Maisons Relais.

Nous envisageons d'inviter à cet effet la Maison Relais Stadtbredimus pour notre projet « Airtramp ».

Ensemble avec le personnel de Stadtbredimus nous travaillerons sur l'organisation de cet événement afin de permettre que chaque enfant puisse participer.

Ceci nécessite une étroite collaboration si nous souhaitons reproduire ces activités communes au cours de l'année et dans un futur également avec d'autres communes.

Ainsi nous pouvons établir un bon contact social entre l'équipe éducative.

Un autre projet qui nous tient à cœur est notre « Tournoi de Kicker » sur un kicker humain. Sur ce projet plusieurs Maisons Relais peuvent s'inscrire et participer à cette journée ou les différentes structures jouent les uns contre les autres.

Ainsi le canton de Remich se réunit de plus en plus entre les différentes Maisons Relais pour élaborer des projets ensemble. Par exemple de rendre visite aux différentes Maison Relais pendant les vacances scolaires ou d'inviter autres Maison Relais.

Le but est que tout le canton Remich collabore afin d'élaborer et de maintenir une étroite relation entre nous.

Des projets intercommunaux ont été et vont encore être organisés entre la Maison Relais Vichten et Waldbredimus. Un échange entre les enfants, mais aussi entre l'équipe éducative est une expérience très intéressante.

Une collaboration occasionnelle entre la Maison Relais de Bous et la Maison Relais de Waldbredimus est aussi proposée. Les menus sont choisis entre les chargées de Bous et Waldbredimus et le cuisinier.

Une collaboration régulière avec le Centre d'Animation pédagogique et de loisirs – CAPEL est proposée.

Les chargées de directions de plusieurs Maisons Relais (Sandweiler, Beckerich, Kehlen, Vichten, Steinfort, Colmar-Berg et Waldbredimus) organisent régulièrement des entrevues pour s'échanger sur différents thèmes comme projets, enfants, équipes, décomptes, règlements, budget...Cet échange est dirigé par un professionnel externe. De plus la chargée a un contact étroit avec la responsable de la Maison Relais de Bous pour planifier les menus proposés aux enfants.

### Police de Remich

La Police de Remich/Grevenmacher

La Police était présente et nous a soutenu pour notre semaine sur les différents métiers mais également sur notre semaine dédiée exclusivement sur le métier des forces de l'ordre. Les agents de Police ont su impressionner les enfants à chaque venue en sélectionnant des activités adaptées aux enfants afin de leur présenter les différentes facettes et défis d'un policier au quotidien.

Investit dans le challenge de familiariser les enfants avec leur métier, la police répond présente chaque année pour notre grand projet au « World City »





## World City Miselerland

Durant 2 semaines, sur un lieu défini au préalable et sécurisé, les organisateurs proposent une plateforme d'échange interculturel sous forme d'activités de vacances pour les enfants du Miselerland, une plateforme, sur laquelle la richesse de la diversité est non seulement présentée et discutée mais vécue au quotidien. Le World City est divisé en continents, pays, régions, etc., reflet des multiples origines des enfants du monde et de ceux qui participent au World City. Chaque continent a son workshop area, son action area, un chill area et un building area.

*L'inscription aux deux semaines de participation donne droit à chaque enfant à un passeport World City, qui sert comme pièce d'accès et dans lequel des visas sont collectés. Toute participation active à un des ateliers prévus, d'au moins une demi-journée, donne droit à un visa, qui témoigne de l'intérêt de l'enfant à cette culture. En jouant, en bricolant, en s'échangeant, les enfants acquièrent de nombreuses expériences interculturelles.*

*En passant à travers les différents continents avec leurs ateliers et areas thématiques, leur statut peut changer du réfugié au diplomate, de l'expatrié au touriste, du résident au demandeur de protection internationale.*

Chaque année nous participons ensemble avec d'autres Maison Relais à ce projet. Ce projet consiste à favoriser l'échange et les contacts sociales entre les enfants mais aussi entre les équipes éducatives. Ainsi plusieurs Maison Relais du canton Remich se mettent ensemble pour organiser les vacances loisirs pour les enfants pendant deux semaines. Pour pouvoir mener ce projet à bout, les différentes Maison Relais travaillent pendant l'année scolaire, beaucoup d'échange à travers les mails etc. Chaque Maison Relais sélectionne un continent et à travers ce thème s'ajoutent des activités de tous les jours. Pour ce projet nous demandons beaucoup d'aides à des associations ou à d'autres structures et institutions pour mettre des activités adapter en place.

## Associations et commerçants

Au cours de l'année nous invitons et proposons à différents entrepreneurs de notre région de nous accompagner dans certaines activités. Citons par exemple notre tournage de vidéo pour le concours de danse BeeActive, pour lequel un fleuriste de notre commune nous a prêté main forte. S'il s'agit de nous soutenir et faire découvrir aux enfants les différents métiers, les entrepreneurs et société locales font preuve de grande motivation et intérêt.

A côté de ce qui précède nous souhaitons également présenter aux enfants les différentes associations locales, comme par exemple le club de ping-pong. L'entraînement avec des enfants de la Maison Relais, tous les vendredis.

Une autre collaboration que nous entretenons est celle avec l'école de musique de Waldbredimus. Nous nous engageons à préparer les enfants et à les emmener auprès du

professeur de musique qui nous attend tous les mercredis devant la porte d'entrée de la Maison Relais.

### L'association de parents

Chaque année nous collaborons avec l'association des parents. Ici nous participons à des activités tels que le Marché de Noël où nous préparons des biscuits ensemble avec les enfants. Nous inventons également une chanson sur une mélodie connue que nous chantons avec les enfants lors de la visite du Saint Nicolas. L'association des parents nous demande de l'aide lors de la chandeleur pour faire le tour avec les enfants autour des maisons. Ensemble nous organisons la fête de l'école où nous participons avec des ateliers pour les enfants. Pour la soirée de lecture nous proposons également des activités pour les différents Cycle.



---

## 5.3. La collaboration entre la Maison Relais et l'école fondamentale

---

Une coopération avec les enseignants de l'école fondamentale est très importante. Les objectifs, les plus importants pour l'éducation des enfants, seront notés Le plan d'encadrement périscolaire (PEP).

Des réunions, des entrevues et des rencontres ont lieu régulièrement entre le personnel éducatif de la Maison Relais et le personnel enseignant, afin de garantir aux enfants qui fréquentent la Maison Relais un encadrement sécurisant et global.

De plus, des échanges mensuels entre chargé(es) de direction de la Maison Relais et présidente du comité d'école et des réunions entre comité de l'école et les chargées de direction de la Maison Relais à l'occasion seront organisées.

L'équipe éducative de la Maison Relais assiste à la fête sportive, fête scolaire etc., aux activités proposées par les enseignants et invite aussi l'équipe de participer aux fêtes organisées par la Maison Relais.

En cas de comportement inhabituel chez un enfant et après l'observation de l'enfant par l'équipe de la Maison Relais, le/la chargée de direction peut prendre la décision de créer un groupe multi-professionnel.

Ce groupe peut comprendre :

- Le/la chargée de direction
- Un ou plusieurs membres du personnel éducatif
- L'instituteur/trice de l'enfant
- Des représentants de la Ligue Médico-Sociale
- Des spécialistes externes, le cas échéant
- Le bourgmestre et/ou ses délégués, le cas échéant

---

## 5.4. La collaboration intergénérationnelle

---

En 2019 nous avons lancé un projet qui privilège la coopération intergénérationnelle. En détail, il s'agit de la collaboration avec la Maison de Retraite « Jousefshaus » de Remich. Nous estimons l'intergénérationnel comme valeur de la cohésion sociale.

En principe, nous sommes partis de l'idée que des échanges entre génération dynamisent le lien social en général.

D'une part, les enfants toujours pleins de vie et de passion apportent beaucoup de sourires et d'autre part, les aînés, eux ravis de transmettre des souvenirs, un savoir-faire, de témoignages et des habitudes. Donc une découverte pour les uns et une stimulation pour les autres.

Tout de même, il faut fédérer autour d'un objectif commun pour favoriser un projet pareil. Au début nous avons favorisé des rencontres pour prendre connaissance et ainsi pouvoir établir des relations.

Le projet a débuté pendant la semaine des vacances de la Toussaint. Tout d'abord nous avons organisé une promenade, une sortie de l'encadrement habituel (lieu de rencontre neutre), pendant laquelle nous avons recueilli ensemble (seniors, enfants, personnel) des matériaux naturels. Puis les seniors nous ont rendu visite et nous avons proposer un atelier de bricolage tout en profitant de nos matériaux recueillis auparavant.

Finalement les enfants ont visité la Maison de Retraite et là un atelier de cuisiner nous a été proposé. Ensembles, nous avons préparé des tartes aux pommes.

Un de nos objectifs est de pouvoir organiser des rencontres intergénérationnelles plus régulièrement.



## 6. La Qualité

---

### 6.1. Développement de la Qualité

---

Comme décrit dans notre partie pédagogique, la maison relais « am Kiischtenascht » fonctionne sous le principe des 6 champs d’actions. En temps actuelle nous disposons de deux salles de groupe dans lesquelles nous avons intégré des « espaces » destinés aux champs d’actions. La commune de Waldbredimus prévoit d’agrandir le complexe scolaire

ainsi que la maison relais. Dans un futur proche, nous disposeront de beaucoup plus de place, ce qui nous permettra d'améliorer la qualité de notre travail pédagogique.

Des plans hebdomadaires sont fournis par l'équipe socio-éducative. Pour cela toute l'équipe se rassemble en début de semaine. En fin de semaine, une évaluation du plan hebdomadaire et des activités est réalisée. Cela nous permet d'évaluer le travail des éducateurs et l'améliorer le cas échéant. Il nous semble très important de consacrer du temps aux réflexions individuelles du personnel éducatif. Une fois par semaine à lieu une réunion d'équipe ou tout le personnel est présent. Durant ces réunions, nous échangeons des informations relatives concernant les enfants, le déroulement quotidien etc.

---

## 6.2. La Gestion de la Qualité

---

- Formation continue  
Le personnel est formé en continu pour garantir une évolution permanente dans le travail pédagogique.
- Réflexions  
Des moments de réflexions sont données à l'équipe pédagogique, soit des réflexions personnelles ou d'équipe. Ceci est très important pour la qualité du travail.
- Réunions d'équipe  
Les réunions d'équipe sont organisées régulièrement et cette approche s'est avérée primordiale pour pouvoir échanger des informations diverses concernant les enfants, le déroulement, pour faire le point sur les projets actuels etc.
- Évaluation du personnel  
Les entretiens annuels permettent une évaluation du travail de chaque membre de l'équipe éducative avec la possibilité de fixer des objectifs individuels. Les entretiens aident à détecter les besoins de formation des employés.
- Concertations avec l'école fondamentale  
Ces concertations trimestrielles aident le personnel socio-éducatif ainsi que les enseignants à bien travailler ensemble. Les objectifs communs dans l'intérêt des enfants peuvent être fixés.
- Retour d'informations des parents et des enfants  
On pense qu'un point important de la gestion de la qualité est celui du retour des parents et des enfants.  
Un enfant est très direct dans ses réactions, soit par voie orale ou par langage corporelle. C'est la mission de l'éducateur d'observer ces réactions et d'agir.



Au moment de la récupération des enfants, on profite d'un échange journalier entre parents et personnel éducatif. Des fêtes pour les familles ayant inscrit leur/s enfant/s à la maison relais « am Kiischtenascht » seront organisées régulièrement. Une bonne occasion pour passer des moments conviviaux ensemble.